



SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS

THIRD YEAR

No. 132

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

TROISIEME ANNEE

No 132

THREE HUNDRED AND EIGHTY- EIGHTH MEETING

*Held at the Palais de Chaillot, Paris,
on Wednesday, 22 December 1948, at 10.30 a.m.*

President: Mr. F. VAN LANGENHOVE (Belgium).

*Present: The representatives of the following
countries: Argentina, Belgium, Canada, China,
Colombia, France, Syria, Union of Soviet So-
cialist Republics, United Kingdom, United
States of America.*

1. Provisional agenda (S/Agenda 388)

1. Adoption of the agenda.
2. Indonesian question:
 - (a) Letter dated 19 December from United States deputy representative on the Security Council (S/1128);
 - (b) Special report from the Committee of Good Offices on the Indonesian question (S/1117);
 - (c) Supplementary report from the Committee of Good Offices on the Indonesian question (S/1129 and S/1129/Add.1).

2. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

3. Continuation of the discussion on the Indonesian question

At the invitation of the President, Colonel Hodgson, representative of Australia, Mr. Desai, representative of India, Mr. van Roijen, representative of the Netherlands, Mr. Ingles, representative of the Philippines and Mr. Palar, representative of the Republic of Indonesia, took their seats at the Security Council table.

TROIS-CENT-QUATRE-VINGT- HUITIEME SEANCE

*Tenue au Palais de Chaillot, Paris,
le mercredi 22 décembre 1948, à 10 h. 30.*

Président: M. F. VAN LANGENHOVE (Belgique).

*Présents: Les représentants des pays suivants:
Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie,
France, Syrie, Union des Républiques socialistes
soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amé-
rique.*

1. Ordre du jour provisoire (S/Agenda 388)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question indonésienne:
 - a) Lettre, en date du 19 décembre, du représentant par intérim des États-Unis auprès du Conseil de sécurité (S/1128);
 - b) Rapport spécial de la Commission des bons offices pour la question indonésienne (S/1117);
 - c) Rapport complémentaire de la Commission des bons offices pour la question indonésienne (S/1129 et S/1129/Add.1).

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Suite de la discussion sur la question indonésienne

Sur l'invitation du Président, le colonel Hodgson, représentant de l'Australie, M. Desai, représentant de l'Inde, M. van Roijen, représentant des Pays-Bas, M. Ingles, représentant des Philippines, et M. Palar, représentant de la République d'Indonésie, prennent place à la table du Conseil.

The PRESIDENT (*translated from French*): Several documents have been distributed to the members of the Council since Monday. Additional documents, now being reproduced, will be circulated in the course of the day.

Mr. VAN ROIJEN (Netherlands): My Government has requested me to make the following statement before the discussion of the item on the agenda is opened.

In the most recent declaration of the Netherlands Prime Minister, which was unanimously endorsed by Parliament with the exception only of the Communist members, it was again stressed that the declared aim of the Netherlands policy in Indonesia is and remains the promotion of the freedom of Indonesia in order to create a sovereign federation of Indonesia linked in voluntary and equal partnership with the Kingdom of the Netherlands in a Netherlands-Indonesian union. The principles of this policy have been confirmed by the Linggadjadi¹ and Renville Agreements [S/649, appendices XIII and VIII]. They are, first, independence for the Indonesian people; secondly, co-operation between the peoples of the Netherlands and Indonesia; thirdly, a sovereign State on a federal basis under a constitution which would be arrived at by democratic processes; and, fourthly, a union between the United States of Indonesia and other parts of the Kingdom of the Netherlands united under the Netherlands Crown.

The Netherlands Government has been hampered in its efforts by lack of co-operation, over a protracted period of time, on the part of certain extremist groups in the Republic, but it will continue with all the resources at its disposal to strive to achieve the new constitutional order at the earliest possible date.

In co-operation with the representatives of the various parts of Indonesia, the Government has taken energetic steps toward the formation of an Indonesian federal interim government. On 18 December, the Netherlands Government promulgated a special decree setting forth in detail the measures necessary for creating the organs which will complete the future organization of the United States of Indonesia. In conformity with article 2 of the additional Renville principles [S/649, appendix VIII], "fair representation" in these organs has been offered to all territories, while, in a special article of the decree, the possibility has been left open also to incorporate those areas which as yet have not co-operated.

The Netherlands Government will pursue these objectives with determination and sincerity. The only purpose of the action which has been undertaken is to purge certain areas in Central

Le PRÉSIDENT: Depuis lundi, plusieurs documents ont été distribués aux membres du Conseil. De nouveaux documents, en cours de reproduction, seront distribués dans le cours de la journée.

M. VAN ROIJEN (Pays-Bas) (*traduit de l'anglais*): Mon Gouvernement m'a demandé de faire la déclaration suivante avant l'ouverture de la discussion sur le point qui est à l'ordre du jour.

Dans la dernière déclaration qu'il a faite, déclaration approuvée à l'unanimité par le Parlement, à l'exception des seuls communistes, le Premier Ministre des Pays-Bas a de nouveau souligné que les Pays-Bas mènent en Indonésie une politique dont le but avoué est toujours de garantir la liberté de ce pays afin de créer un Etat souverain d'Indonésie lié, en toute liberté et sur un pied d'égalité, au Royaume des Pays-Bas dans une union néerlandaise-indonésienne. Les principes de cette politique ont été confirmés dans les Accords de Linggadjadi¹ et du Renville [S/649, annexes XIII et VIII]. Ce sont: en premier lieu, l'indépendance du peuple indonésien; en second lieu, la coopération entre les peuples des Pays-Bas et de l'Indonésie, la création d'un Etat souverain sur une base fédérale avec une constitution élaborée suivant des méthodes démocratiques; et, quatrième, une union, sous la Couronne néerlandaise, des Etats-Unis d'Indonésie et des autres régions du Royaume des Pays-Bas.

Le Gouvernement des Pays-Bas a été gêné dans ses efforts par le manque de coopération dont ont fait preuve, durant une période de temps prolongée, certains groupes extrémistes de la République, mais il continuera, avec tous les moyens dont il dispose, à tenter d'instituer le nouvel ordre constitutionnel le plus rapidement possible.

En collaboration avec les représentants des différentes régions de l'Indonésie, le Gouvernement a adopté des mesures énergiques en vue de créer un gouvernement fédéral provisoire de l'Indonésie. Le 18 décembre, le Gouvernement des Pays-Bas a promulgué une ordonnance spéciale fixant en détail les mesures nécessaires à la création des organismes qui compléteront l'organisation future des Etats-Unis d'Indonésie. Conformément au deuxième des principes complémentaire du Renville [S/649, annexe VIII], il a été proposé à tous les territoires de se faire "équitablement représenter" dans ses organismes. De même, un article spécial de cette ordonnance permet d'incorporer aussi les régions qui, jusqu'à présent, n'ont pas encore collaboré.

Le Gouvernement des Pays-Bas poursuivra ces objectifs avec détermination et en toute bonne foi. L'action qu'il a entreprise a pour seul objet d'éliminer de certaines régions du centre de Java

¹ See *The Political Events in the Republic of Indonesia*, the Netherlands Information Bureau, New York, page 34.

¹ Voir *The Political Events in the Republic of Indonesia*, Bureau d'information des Pays-Bas, New-York, page 34.

Java and Sumatra of irresponsible and extremist elements. Law and order are essential to real freedom of expression and to guaranteeing to the people of the whole of Indonesia a free decision on their future status.

The Netherlands Government is prepared to keep the Security Council regularly informed concerning the progress which is made towards the formation of a sovereign and independent United States of Indonesia, which may soon take its rightful place among the sovereign Members of the United Nations.

This is the statement which my Government requested me to pronounce here at the Security Council before the full discussion of the matter is taken up.

Today the Security Council is faced with a tragic situation in that the negotiations between the Netherlands and the Republic of Indonesia, which have so long been carried on with endless patience and exertion and on which the Committee of Good Offices has spent over a year of strenuous effort, have broken down definitely and the Netherlands Government has at long last seen itself obliged to take the measures necessary to put an end to disorder in the Republican parts of Indonesia.

Before I give the Security Council at some length the background of this tragic development, it seems highly desirable to clarify, at the outset, one fundamental misunderstanding which repeatedly confuses every discussion of the Indonesian question.

For a clear understanding of the matter it is necessary to realize that the dispute with the Republic of Indonesia is not over the question of whether the Netherlands is prepared to render Indonesia sovereign and independent. That question has been definitely decided in the affirmative. But every now and again one hears the issue being presented as if it were a struggle for the independence of the people of Indonesia against a country which is clinging to its overlordship and refusing to grant that independence. Such a presentation of facts is as incorrect as it is simple.

In reality, two years ago at Linggadjati the Netherlands pledged itself to co-operate towards the speedy establishment of a sovereign United States of Indonesia. This promise was reiterated nearly a year ago in the *Renville* principles, and has since then been laid down in our amended Constitution and confirmed in the agreement with the Indonesian leaders of the non-Republican federal areas.

Now that it has proved impossible to come to agreement with the Republic, the Netherlands is nevertheless bound, and will carry out its pledge, to render independent that part of Indo-

et de Sumatra les éléments irresponsables d'expression et pour garantir aux peuples de toute l'Indonésie la possibilité de choisir librement leur statut futur, il est essentiel de faire respecter la loi et d'assurer l'ordre public.

Le Gouvernement des Pays-Bas est disposé à tenir le Conseil de sécurité régulièrement au courant des progrès accomplis dans la formation d'une union souveraine et indépendante des Etats de l'Indonésie, union qui pourrait bientôt prendre sa place légitime parmi les Membres souverains des Nations Unies.

Telle est la déclaration que mon Gouvernement m'a demandé de faire aujourd'hui devant le Conseil de sécurité avant que ce dernier n'aborde la discussion sur le fond de la question.

Le Conseil de sécurité se trouve aujourd'hui en face d'une situation tragique du fait de la rupture définitive des négociations entre les Pays-Bas et la République d'Indonésie, menées si longtemps avec une patience et des efforts sans bornes et auxquelles la Commission des bons offices a consacré, durant plus d'une année, toute son activité, du fait aussi que le Gouvernement des Pays-Bas s'est vu contraint, en définitive, de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin au désordre qui régnait dans les régions de l'Indonésie contrôlées par le Gouvernement républicain.

Avant de faire devant le Conseil de sécurité un historique détaillé de ces événements tragiques, il me semble opportun d'écarter dès l'abord un malentendu qui, à maintes reprises, a mis la confusion dans les discussions sur la question indonésienne.

Pour comprendre clairement le problème, il est nécessaire de se rendre compte que le conflit qui nous oppose à la République d'Indonésie ne réside pas dans la question de savoir si les Pays-Bas sont disposés à accorder la souveraineté et l'indépendance à l'Indonésie. Cette question a été tranchée une fois pour toutes par l'affirmative. Mais on présente sans cesse ce problème comme s'il s'agissait d'une lutte que le peuple indonésien entreprendrait pour défendre son indépendance contre un pays qui essaierait de maintenir à tout prix sa domination et refuserait l'octroi de cette indépendance. Une telle présentation est aussi inexacte que simpliste.

En fait, les Pays-Bas se sont, voici deux ans, à Linggadjati, engagés à contribuer à la création rapide d'une union souveraine des Etats de l'Indonésie. Ils ont réitéré cette promesse, voici près d'un an, en acceptant les principes du *Renville*. Ils l'ont tenue en insérant ces principes dans notre Constitution modifiée, et ils l'ont confirmée par l'accord conclu avec les chefs indonésiens des régions qui font partie de la fédération et ne sont pas soumises au contrôle de la République.

Maintenant qu'il s'est avéré impossible d'aboutir à un accord avec la République, les Pays-Bas sont néanmoins liés par leur promesse, qu'ils tiendront, de rendre indépendantes les régions de

nesia which is under its control. What then, some may ask, was the issue at stake which was apparently so difficult to solve? That issue was whether the independent United States of Indonesia would come into being under conditions which would guarantee the freedom of its component parts and its citizens from any domination by a minority, under conditions which would work for the maintenance of friendly and economically beneficial ties with the democratic countries of the world, or whether, from the outset, it would be under the leadership of a particular minority which has shown an utter disregard of the democratic rights and privileges of its citizens and for the autonomous rights of other racial or regional groups, and which has been under the strong influence of extremist parties.

In other words, the choice was one between rapid but orderly transition and revolution; between federalism and unitarianism; between continued co-operation with the democratic world and strong influence by extremists; between democratic equality of groups and dictatorship of a dominant minority. This is not only the view of the Netherlands, but also that of millions of Indonesians who now, under the name of the Federalists, are striving for a federal United States of Indonesia.

The Republic twice pledged itself to co-operate towards the establishment of a federal government, but it failed in any way to prepare its population for this development. On the contrary, in its public utterances the Republic never ceased to propagate a state of affairs entirely opposite to the pledge given. Small wonder if these utterances continued to cause anxiety both in the Netherlands and among the Federalists.

The Republic has also pledged itself in the *Renville* Agreement to the observance of a truce and to friendly co-operation with the Netherlands in a Netherlands-Indonesian union. However, as I shall indicate later on, the Republic has consistently and ever-increasingly violated this truce. These violations become all the more ominous when seen against the background of the consistent propaganda carried on by the Republic. While on the Netherlands side the Press and radio have never tried to foment hatred of the Republic, the Republic has never stopped denouncing the Netherlands as public enemy number one. For years the radio broadcasts from Jogjakarta announced almost daily that the Netherlands and all those who co-operate with them should be murdered or otherwise eliminated. Even generals of the Republican army such as General Soetomo and General Moestopo rendered themselves guilty of similar pronouncements.

The Republic, it is clear, has in no way tried to prepare its population for the re-establishment

l'Indonésie qui se trouvent sous leur contrôle. Quel est donc, se demanderont certains, le problème qui semble si difficile à résoudre? Ce problème est de savoir si les Etats-Unis d'Indonésie seront créés dans des conditions qui garantiront leurs parties constituantes et leurs ressortissants contre toute domination exercée par une minorité, dans des conditions qui favoriseront le maintien de liens amicaux et économiquement avantageux avec les pays démocratiques du monde, ou si, dès l'abord, cette union se trouvera placée sous la direction d'une minorité qui a manifesté un mépris absolu des droits et privilèges démocratiques de ses ressortissants et des droits des autres groupes raciaux ou régionaux, minorité qui a très fortement subi l'influence des partis extrémistes.

En d'autres termes, il s'agissait de choisir entre une transition rapide, mais ordonnée, et la révolution; entre le fédéralisme et la centralisation, entre le maintien de la coopération avec le monde démocratique et la puissante influence qu'exercent les extrémistes; entre l'égalité démocratique des groupes et la dictature d'une minorité. Ce n'est pas là le point de vue des Pays-Bas seulement, c'est aussi celui de millions d'Indonésiens qui, à l'heure actuelle, sous le nom de fédéralistes, luttent pour une union fédérale des Etats de l'Indonésie.

A deux reprises, la République s'est engagée à contribuer à la création d'un gouvernement fédéral; mais elle n'a en aucune façon préparé sa population à cette évolution. Au contraire, par des déclarations publiques, les membres du Gouvernement de la République n'ont jamais cessé de préconiser un état de choses absolument incompatible avec la promesse donnée. Il ne faut donc pas s'étonner si ces déclarations provoquent une inquiétude constante, aussi bien aux Pays-Bas que parmi les fédéralistes.

Le Gouvernement de la République s'est aussi engagé, par l'Accord du *Renville*, à observer une trêve et à collaborer amicalement avec les Pays-Bas dans une union néerlandaise-indonésienne. Cependant, ainsi que je l'indiquerai par la suite, le Gouvernement de la République a commis des violations, répétées et de plus en plus nombreuses, de l'accord de trêve. Ces violations apparaissent d'autant plus sinistres lorsqu'on les envisage en tenant compte de la propagande menée par la République. Alors que, du côté néerlandais, la presse et la radio n'ont jamais essayé de susciter la haine contre la République, la République n'a jamais cessé de traiter les Pays-Bas d'ennemi public numéro un. Pendant des années, le poste de radiodiffusion de Djokjakarta a soutenu presque quotidiennement qu'il fallait assassiner ou éliminer d'une façon ou d'une autre les Hollandais et tous ceux qui collaboraient avec eux. Même des généraux de l'armée républicaine, tels que le général Soetomo et le général Moestopo, se sont rendus coupables de déclarations de ce genre.

La République, de toute évidence, n'a en aucune façon tenté de préparer sa population au

of friendly relations with the Netherlands. It goes without saying that a Government which carries on such consistent propaganda in one direction cannot prevent its own army and population from acting accordingly, with the result that those elements in the Republic which propagated the continuation of armed attacks against the Dutch constantly appear to prevail.

To prove these allegations, I must give a brief survey of what happened during the last year. On 17 January 1948 on board the *Renville* a truce agreement was signed [S/649, *appendix XI*], in paragraph 7 of which the parties agreed "to prohibit sabotage, intimidation and reprisals and other activities of a similar nature against individuals, groups of individuals, and property, including destruction of property of any kind. . ."

Both parties, furthermore, undertook "to refrain from broadcasts or any forms of propaganda aimed at provoking or disturbing troops and civilians."

On the same day of the signing of the *Renville* Agreement, at 9 o'clock in the evening, the Netherlands Army Commander broadcast an appeal to his troops to observe strictly these stipulations of the truce, and he said: "I expect you to understand the new era and in this spirit to continue to perform your duty."

On the Republican side the Republican Army Commander at Jogjakarta, in a radio broadcast on 25 January 1948—before the ink on the *Renville* Agreement had had time to dry—gave his interpretation of the truce in the following words:

"The decision to accept the truce in particular was made by the Cabinet. Both orally and in writing, all the commanders of units of the forces have made known their determination to continue to fight in defence of the sovereignty and liberty of the Republic of Indonesia. Let this emphatic announcement on the part of the Commander-in-Chief put an end to all uncertainty in the hearts of the people as regards the attitude and fighting spirit of the forces of the Republic of Indonesia."

In a similar fashion the undertaking to prohibit sabotage was carried out on 23 January 1948 by the Republican Chief-of-Staff in Sumatra by, instructing his officers in the following words: "Sabotage—for instance, by stealing parts of machines—must be carried out in factories and on airplanes, motor cars, tanks, trains, guns etc., so that the enemy cannot, or can only with difficulty, make use of such apparatus."

In the *Renville* Agreement both parties also undertook to set at liberty each other's prisoners

rétablissement de relations amicales avec les Pays-Bas. Il va sans dire que le Gouvernement qui se livre délibérément à une telle propagande ne peut empêcher son armée et sa population d'agir en conséquence. Aussi les éléments qui préconisent la poursuite d'attaques armées contre les Hollandais semblent-ils constamment l'emporter.

Pour fournir la preuve de ces allégations, je dois vous faire un bref exposé de ce qui s'est passé l'an dernier. Le 17 janvier 1948, à bord du *Renville*, a été signé un accord de trêve [S/649], *annexe XI*, au paragraphe 7 duquel les parties se déclarent d'accord pour "interdire le sabotage, l'intimidation, les représailles et tous autres actes de caractère analogue commis contre des individus, des groupes d'individus et des biens existants, y compris la destruction de toute propriété, quelle qu'en soit la nature et le possesseur . . ."

Les deux parties s'engageaient, en outre, à "s'abstenir de toute émission radiophonique et de toute autre forme de propagande visant à semer la provocation ou l'inquiétude parmi les troupes et les civils".

Le jour même de la signature de l'Accord du *Renville*, à 21 heures, le chef de l'armée néerlandaise lançait un appel radiodiffusé à ses troupes leur demandant d'observer strictement les dispositions de la trêve et déclarant: "J'attends de vous que vous compreniez qu'une nouvelle période commence et que, dans cet esprit, vous continuiez à accomplir votre devoir."

Du côté républicain, le chef de l'armée républicaine à Djokjakarta, dans une allocution radio-diffusée prononcée le 25 janvier 1948 — avant même que l'encre qui avait servi à signer l'Accord du *Renville* ait eu le temps de sécher — donnait son interprétation de la trêve dans les termes suivants:

"C'est le cabinet qui a pris la décision d'accepter la trêve. Mais, aussi bien verbalement que par écrit, tous les chefs des unités militaires ont fait connaître leur volonté de poursuivre la lutte pour la défense de la souveraineté et de la liberté de la République d'Indonésie. Que cette proclamation solennelle du commandant en chef supprime toute incertitude dans les cœurs quant à l'attitude et à l'esprit combattif des troupes de la République d'Indonésie."

C'est de la même façon que l'engagement pris d'interdire les actes de sabotage a été tenu le 23 janvier 1948 par le chef d'état-major républicain de Sumatra qui envoyait à ses officiers les instructions rédigées en ces termes: "Il faut effectuer des actes de sabotage, en volant, par exemple, des pièces de machine dans les usines et sur les avions, des automobiles, les tanks, les trains, les canons, etc., de façon que l'ennemi ne puisse pas ou ne puisse qu'avec difficulté faire usage de ces engins."

Par l'Accord du *Renville*, les deux parties s'engageaient aussi à libérer leurs prisonniers de

of war, and the Republic promised to withdraw its troops that were left behind the Netherlands military lines. On the Netherlands side, full co-operation was given for the implementation of this stipulation. Republican soldiers allowed to go to Republican territory with their arms and equipment numbered 29,224. Thousands of Republican prisoners of war were set free.

For a short time after the signing of the *Renville* Agreement, it seemed as if a period of greater peace and tranquility had started. However, from the month of April 1948, the number of violations of the truce began to increase regularly again, week after week and month after month. If originally one might have ascribed this to irresponsible action on the part of local commanders or irregular groups, this supposition had to be definitely abandoned when in July the Commander of the Republican Army, Lieutenant-General Soedirman, ordered a general mobilization. At the time Republican troops were spread out in small groups of from ten to one hundred men along the demarcation line, thus preparing for the general tactics of infiltration into the Netherlands-controlled territory. These tactics had been inaugurated two months previously by the change in Republican Army Command which allocated an important function to the commander of the so-called Siliwangi Division. This division had in the past been used especially for activity in the pockets behind the Netherlands front lines, and the units belonging to it were thus specialized in guerrilla and infiltration tactics.

A clear confirmation of these new tactics was, furthermore, found in orders which fell into our hands. For instance, an order issued in July by the Republican Colonel Soemantri, who was charged with the organization of infiltration into western Java, contained instructions "to attack the Netherlands military posts and to commit acts of sabotage on the railway lines . . . kidnapping administrative officials and other functionaries working for Netherlands organizations, setting fire to factories and houses of those who co-operate with the Netherlands."

These are only a few proofs of the ever-increasing number of violations of the truce which took place after the beginning of April 1948, but more especially since the Republic broke off negotiations in July. It is very often overlooked that the Republic broke off negotiations in July. I will not now take up too much of the Council's valuable time, but I am able and prepared to give many more examples to the Council if it should wish me to do so.

Let me mention only a few figures to illustrate the developments in recent months. According to reliable data, approximately 11,000 Republican troops have infiltrated through the demarcation line in small groups and were, before last Sunday, back again in those famous pockets

guerre, et la République promettait de retirer ses troupes qui se trouvaient derrière les lignes néerlandaises. Du côté néerlandais, on a contribué sans réticences à la mise en vigueur de cette disposition. Les soldats républicains qui ont pu se rendre sur le territoire républicain avec leurs armes et leur équipement étaient au nombre de 29.224. Des milliers de prisonniers de guerre républicains ont été libérés.

Pendant une courte période, qui a suivi la signature de l'Accord du *Renville*, il a semblé que commençait une ère de paix et de tranquillité plus grande. Cependant, à partir du mois d'avril 1948, le nombre des violations de la trêve a commencé à augmenter avec régularité, semaine après semaine, mois après mois. Si, à l'origine, on avait pu définir ces violations comme étant des actes irresponsables de chefs locaux ou de groupes irréguliers, il a fallu abandonner définitivement cette hypothèse lorsque, au mois de juillet, le lieutenant-général Soedirman, commandant en chef de l'armée républicaine, a lancé l'ordre de mobilisation générale. A l'époque, les troupes républicaines étaient disséminées en petits groupes de dix à cent hommes le long de la ligne de démarcation, se préparant ainsi à la tactique d'infiltration dans les territoires contrôlés par les Pays-Bas. Cette tactique avait commencé, deux mois auparavant, par des modifications dans le commandement de l'armée républicaine et l'attribution d'importantes fonctions au chef de la prétendue division Siliwangi. Cette division avait été particulièrement active dans les poches constituées derrière les lignes néerlandaises, et ses unités étaient ainsi spécialisées dans la guérilla et la tactique d'infiltration.

On trouve pleine confirmation de cette tactique nouvelle dans les ordres qui sont tombés entre nos mains. Par exemple, un ordre, rédigé en juillet par le colonel républicain Soemantri, chargé d'organiser l'infiltration dans le territoire occidental de Java, contient les instructions suivantes: "Attaquer les postes militaires néerlandais et commettre des actes de sabotage sur les voies de chemin de fer . . . Enlever les hauts fonctionnaires de l'administration et ceux qui travaillent pour les organisations néerlandaises; mettre le feu aux usines et aux maisons de ceux qui collaborent avec les Néerlandais."

Ce ne sont là que quelques preuves du nombre sans cesse croissant des violations de la trêve qui se sont produites depuis le début d'avril 1948 et, plus particulièrement, depuis que la République a rompu les négociations au mois de juillet. On oublie bien souvent que la République a rompu les négociations en juillet. Je ne veux pas accaparer par trop le temps précieux du Conseil, mais je puis, s'il le désire, lui donner bien d'autres exemples.

Qu'il me permette de citer seulement quelques chiffres pour illustrer les événements de ces derniers mois. D'après des données sûres, 11.000 Républicains environ se sont infiltrés, par petits groupes, à travers la ligne de démarcation, et étaient de retour, avant dimanche dernier, dans

behind the Netherlands lines. The number of truce violations has constantly risen from 52 in the last week of March to 238 in the last week of November, to 307 in the first week of December, and to 350 in the second week of December. Between 25 August and 30 November, over 300 Indonesian — and I emphasize Indonesian — officials were murdered in Netherlands-controlled territory, whereas in the last few months about 50 Indonesian civilians a week shared that same fate. The average number of cases of arson and looting in October, for instance, was 124 per week. Precise details of these crimes are in my possession, and I shall be glad to show them to any member of the Council who is interested.

These few figures sufficiently prove by what methods the Republic has been, to use its own words, "continuing its struggle". If these crimes were committed by the irregular armed bands which often come into existence in times of unrest, the situation would not be so serious. However, the consistently mounting curve of the number of cases of intimidation and terror of the civilian population, as well as the many orders which have fallen into our hands, unfortunately prove that we are faced here with a consistent and well prepared programme of the Republican Command. I am willing to show the Council, or any member of the Council who is interested, photostatic copies of the original orders from the official Republican Army commanders which were found upon Indonesian soldiers who had penetrated behind our lines, but perhaps I shall be at least equally convincing if I read a passage from a secret report of the Military Executive Board to the Committee of Good Offices dated 29 November 1948:

"In both of these investigations it does appear, based upon the evidence presented, that the infiltration groups came from Republican territory, into Netherlands territory under instructions from some Republican authorities."

Furthermore:

"From investigations by the Military Executive Board of crossings of the *status quo* line in Central Java on or about 2 September, it has been determined from interrogation of prisoners and from examination of captured documents that these groups were organized in Republican-controlled territory and given orders to proceed to Netherlands-controlled territory."

With regard to the infiltrations in East Java, the same report says:

"From these investigations it appears that in this particular instance the infiltration was directed by some Republican authorities and was designed to re-occupy the pockets held prior to the signing of the *Renville* Agreement."

ces fameuses poches derrière les lignes néerlandaises. Le nombre des violations de la trêve s'est constamment élevé, passant de 52 pendant la dernière semaine de mars à 238 pendant la dernière semaine de novembre, à 307 durant la première semaine de décembre et à 350 au cours de la deuxième semaine de décembre. Du 25 août au 30 novembre, plus de 300 fonctionnaires indonésiens — j'insiste, indonésiens — ont été assassinés dans les territoires sous contrôle néerlandais, alors que, pendant les derniers mois, quelques 50 civils indonésiens partageaient chaque semaine le même sort. En octobre, par exemple, la moyenne hebdomadaire de crimes, d'incendies et de pillages s'élevait à 124. J'ai en ma possession des détails précis sur ces crimes, et je suis prêt à les communiquer à tout membre du Conseil que cela intéresse.

Ces quelques chiffres montrent assez par quelles méthodes la République a, pour utiliser ses propres termes, "poursuivi sa lutte". Si ces crimes étaient commis par les bandes armées irrégulières qui apparaissent fréquemment en périodes de troubles, la situation ne serait pas aussi grave. Cependant, l'augmentation constante du nombre des cas d'intimidation et de terrorisme contre la population civile, ainsi que les nombreux ordres qui sont tombés entre nos mains, prouvent, malheureusement, que nous nous trouvons ici devant un plan systématique, cohérent et bien préparé du commandement républicain. Je suis disposé à montrer au Conseil, ou à tout membre du Conseil qui cela intéresse, les photostats des ordres originaux des chefs de l'armée républicaine, ordres trouvés sur les soldats indonésiens qui ont pénétré à l'arrière de nos lignes; mais peut-être serai-je au moins aussi convaincant en donnant lecture d'un extrait d'un rapport secret adressé par le Conseil exécutif militaire à la Commission des bons offices, en date du 29 novembre 1948:

"Dans ces deux enquêtes, il ressort des preuves qui ont été présentées que les groupes d'infiltration sont venus du territoire républicain en territoire néerlandais, conformément à des instructions émanant d'autorités républicaines."

En outre:

"D'après les enquêtes effectuées par le Conseil exécutif militaire sur les franchissements de la ligne de *statu quo* dans la partie centrale de Java, vers le 2 septembre, il ressort de l'interrogatoire de prisonniers et de l'examen de documents capturés que ces groupes ont été organisés dans le territoire sous contrôle républicain et ont reçu l'ordre de se rendre dans le territoire sous contrôle néerlandais."

En ce qui concerne les infiltrations dans la partie orientale, le même rapport expose:

"Il ressort de ces enquêtes que, dans ce cas particulier, l'infiltration a été effectuée sous la direction d'autorités républicaines et qu'elle avait pour but de réoccuper les poches tenues avant la signature de l'Accord du *Renville*."

In order to appreciate the sinister influence of these combat methods of the Republic, one must realize that they are applied against harmless and peaceful Indonesians, with no other object than to keep the country in a constant state of unrest. Thus, an order of the *Tentara Nasional Indonesia*—that is, of the Republican Army—contained the following sentence: "The traitors among the population must be abducted. This must be done as carefully as possible and without leaving any trace."

On 4 August the Republican radio, *Gelora Pemoeda*, threatened the Indonesians who took part in the Bandung Conference, stating that they "are nothing but traitors who deserve to be shot." Never during recent years have the Republican leaders openly forbidden or condemned these methods of intimidation. It is clear that under these circumstances every basis for confidence in the adoption by the Republic of a wise and moderate attitude in the future was lacking. As long as the Republican radio was threatening revenge and murder against those Indonesians who want to achieve their national ideals by way of friendly co-operation with the Netherlands, as long as these threats were actually being carried out day by day, and as long as the Republic gave no proof of taking any action against these tactics of murder and kidnapping, it remained impossible for the Netherlands to acquiesce in withdrawing the protection of its troops from those against whom these threats were being directed.

The Republic has tried in several ways to put the blame for its own behaviour on the Netherlands. It has, for instance, alleged that during these months the Netherlands, too, had violated the truce. In this respect I can be very brief. Where, may I ask, were the 11,000 Netherlands troops behind the *status quo* lines in Republican territory? Where and when did Netherlands troops render themselves guilty of murdering Republican officials or civilians in Republican territory? Even if one accepted, just for a moment and for the sake of argument, certain Republican allegations with regard to infringements of the truce on the part of the Netherlands, even then these alleged infringements would be out of all proportion as compared to the Republican truce violations which I have just mentioned. How little the Republic can in reality adduce in the way of truce violations by the Netherlands is perhaps best evidenced by a letter of the Republican delegation to the Committee of Good Offices dated 4 November. In this letter the Republic indicates as truce violations certain publications of the news bulletins of Dutch news agencies and of the Netherlands Army public relations section which contain figures concerning the infiltrations in Netherlands-controlled territory.

In the first place, the facts given in these publications are true. They could be multiplied tenfold and a hundredfold, and they can be sub-

Afin de mesurer la sinistre influence exercée par ces méthodes de combat républicaines, on doit se rendre compte qu'elles sont appliquées contre des Indonésiens inoffensifs et pacifiques et sans autre objet que de maintenir le pays dans un état de trouble constant. Ainsi, un ordre de la *Tentara Nasional Indonesia* — l'armée républicaine — contient la phrase suivante: "Les traîtres qui se trouvent dans la population doivent être châtiés. Il convient de le faire aussi soigneusement que possible, et sans laisser aucune trace."

Le 4 août, la radio républicaine, *Gelora Pemoeda*, a lancé des menaces contre les Indonésiens qui participaient à la Conférence de Bandung en déclarant qu'ils "n'étaient que des traîtres qui méritaient d'être fusillés". Jamais, au cours de ces dernières années, les chefs républicains n'ont publiquement interdit ou condamné ces méthodes d'intimidation. Il est évident que, dans ces conditions, rien ne permettait d'avoir confiance dans l'adoption, par la République, d'une attitude sage et modérée dans l'avenir. Tant que la radio républicaine menaçait de revanche et d'assassinat les Indonésiens qui désiraient poursuivre leur idéal national en collaborant amicalement avec les Pays-Bas, tant que ces menaces étaient mises à exécution jour après jour, et tant que la République ne prouvait pas qu'elle prenait des mesures contre cette tactique d'assassinats et d'enlèvements, il était impossible que les Pays-Bas acceptent de retirer la protection de leurs troupes à ceux contre lesquels ces menaces étaient dirigées.

La République s'est efforcée d'imputer aux Pays-Bas sa propre conduite. Elle a prétendu, par exemple, que, pendant ces derniers mois, les Pays-Bas avaient, eux aussi, violé la trêve. A cet égard, je puis être très bref. Puis-je demander à quel endroit se trouvaient les 11.000 soldats néerlandais derrière les lignes de *statut quo* en territoire républicain? Et quand les soldats néerlandais se sont-ils rendus coupables de l'assassinat de fonctionnaires ou de civils républicains sur le territoire républicain? Même si l'on admettait, pour un instant et pour la commodité du raisonnement, certaines allégations de la République relative aux violations de la trêve par les Pays-Bas, même dans ce cas, ces prétendues violations ne seraient nullement comparables aux violations commises par la République et auxquelles je viens de faire allusion. Le fait que la République ne peut pas faire la preuve de violations de la trêve commises par les Pays-Bas ressort tout particulièrement d'une lettre adressée le 4 novembre par la délégation républicaine à la Commission des bons offices. Dans cette lettre, la République désigne comme violation de la trêve la publication de certains communiqués de presse d'agences néerlandaises et du service de presse de l'armée néerlandaise qui contiennent des chiffres relatifs aux infiltrations en territoire sous contrôle néerlandais.

En premier lieu, les faits énoncés dans ces publications sont exacts. L'on pourrait en citer dix fois, cent fois plus qui sont confirmés par des

stantiated by documents found on Republican officers and soldiers who were captured after having penetrated into Netherlands-controlled territory. It is remarkable, however, that, in order to be able to accuse the Netherlands of violating the truce, the Republic should object to the publication of such facts, whereas its own Press was daily stirring up animosity against the Netherlands. It was, I submit, not the publication of the truce violations which disturbed the relations, but those violations themselves.

In that same letter, the Republic complains of a "joint action of Dutch women," which action is directed against the fact that thousands of Dutch men, women and children are supposedly still being held by the Republic as hostages and internees, many of them in concentration camps. Although this latter accusation may be somewhat exaggerated and partly based on inaccurate and outdated figures, we must unfortunately admit that it contains an important element of truth, since the Republic has been holding against their will in its territory hundreds and possibly even thousands of people, both Dutch and Indonesian.

Returning to the Republican violations of the truce agreement, the penetrations into Netherlands-controlled territory and the acts of violence against Indonesian civilians in that territory could, it is clear, have no other object than to prevent the Indonesians, by acts of terrorism, from co-operating with the Netherlands. A further aim was to prepare for unrest on a still larger scale in Netherlands-controlled territory, which unrest, according to orders which fell into our hands, was scheduled for the month of January 1949. Again allow me to mention just one or two facts proving the preparations of the Republic for starting large-scale unrest on 1 January 1949.

From the cross-examination of a Japanese member of the Republican armed forces arrested near Garoet in West Java, it was established that on 23 October 1948 two couriers from Jogjakarta carried instructions, emanating from a certain Aboebakar of the Republican Army, which made it clear that he had been appointed head of the resistance in West Java and that he had received instructions to prepare mass resistance from 1 January 1949.

In the Lampong district in south Sumatra, a so-called "January 1 movement" was established with the consent of the local Republican Army Commander. This movement adopted a so-called "fighting program" which contained the four following points: first, to place men and stock-piles at strategic places; secondly, to exercise close control over persons likely to collaborate with the enemy; thirdly, to prepare the population for "total defence" and to create guerrilla troops; fourthly, to stimulate the fighting spirit

documents sur la personne d'officiers et de soldats républicains faits prisonniers en territoire sous contrôle néerlandais. Il est d'ailleurs singuliers que, afin de pouvoir accuser les Pays-Bas d'avoir rompu la trêve, la République élève des objections à la publication de ces faits, alors que sa propre presse entretient quotidiennement l'animosité contre les Pays-Bas. Ce n'est pas, je présume, la publication qui fut faite des violations de la trêve qui a envenimé les relations, mais ces violations elles-mêmes.

Dans la même lettre, la République se plaint d'une "action commune des femmes hollandaises" qui s'élèvent contre le fait que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants hollandais seraient retenus par la République comme otages, ou internés, pour beaucoup d'entre eux, dans des camps de concentration. Bien que cette dernière accusation puisse être quelque peu exagérée et fondée en partie sur des chiffres inexacts et périmés, nous devons admettre que, malheureusement, elle contient une part importante de vérité, puisque la République maintient sur son territoire, contre leur volonté, des centaines et même probablement des milliers de personnes, tant hollandaises qu'indonésiennes.

Pour en revenir aux violations de l'accord de trêve commises par les Républicains, il est clair que les infiltrations dans le territoire contrôlé par les Pays-Bas et les actes de violence commis dans ce territoire contre des civils indonésiens n'ont d'autre objet que d'empêcher par le terrorisme les Indonésiens de collaborer avec les Pays-Bas. Un autre but est de provoquer, dans le territoire contrôlé par les Pays-Bas, des troubles plus étendus encore, troubles qui, selon les ordres qui sont tombés entre nos mains, devaient éclater au mois de janvier 1949. Qu'il me soit permis encore de mentionner un ou deux faits seulement qui révèlent les préparatifs faits par la République pour déclencher, le 1er janvier 1949, des troubles étendus.

L'interrogatoire d'un Japonais, membre des forces armées républicaines et arrêté près de Garoet, dans le territoire occidental de Java, a permis d'établir que, le 23 octobre 1948, deux courriers de Djokjakarta étaient porteurs d'instructions émanant d'un certain Aboebakar, appartenant à l'Armée républicaine, instructions d'où il ressortait que ce dernier était nommé chef de la résistance dans le territoire occidental de Java, et qu'il avait reçu l'ordre de préparer une résistance massive à partir du 1er janvier 1949.

Dans le district de Lampong, dans le sud de Sumatra, un certain "mouvement du 1er janvier" a été créé avec le consentement du commandant local de l'armée républicaine. Ce mouvement avait adopté un certain "programme de lutte" qui comportait les quatre points suivants: premièrement, mise en place d'hommes et de matériel aux points stratégiques; deuxièmement, exercice d'une surveillance stricte sur les personnes dont on pourrait craindre qu'elles ne collaborent avec l'ennemi; troisièmement, pré-

of the population and of the army. All of this was done "with a view to 1949".

Finally, as a last example, I might mention that a written report of a meeting of 23 October at Kepandjen was captured. This meeting, presided over by the Chief of Staff of the Rivai Brigade and attended by several high Republican officers, discussed preparations for a 1 January action in East Java, to which the code name "Wingate" was given.

Another accusation raised against us is that we would have violated the spirit of the *Renville* Agreement in working co-operatively toward the establishment of new separate States and autonomous areas before reaching an agreement with the Republic; that, in doing so, we would have confronted the Republic with an accomplished fact and would have undermined its confidence. This accusation has been already raised and answered several times before the Security Council, so that I can be brief on the subject.

In the first place, may I point out that the establishment of separate component States is in itself in no way at variance with the *Renville* Agreement, in which the Republic subscribed to the federal system. This is all the more so as these autonomous areas have been constituted on a purely provisional basis.

In the second place—and this is no less important—we had to take into account the fact that in the Netherlands-controlled areas the population showed a growing and healthy desire for a form of government in which the control of its own affairs would soon pass into Indonesian hands. The establishment of autonomous parts was the best means to satisfy this desire in a constructive way.

In the third place, practice showed that, since these new States stimulated new political life among the population, popular movements started in all Netherlands-controlled areas to realize this new progress for themselves as well. The Netherlands has never bound itself—nor does it feel entitled—to prevent or stifle such demands when they originate in the population.

Moreover, let us not forget that the second of the *Renville* principles [S/649 appendix XIII] expressly states: "It is understood that neither party has the right to prevent the free expression of popular movements looking toward political organizations which are in accord with the principles of the Linggadhati Agreement."

I shall later revert to the subject of these Federalists.

paration de la population à une "défense totale" et création de troupes de guérillas; quatrième-ment, stimulation de l'esprit guerrier dans la population et dans l'armée. Tout cela était fait "pour préparer 1949".

Finalement, et comme dernier exemple, je mentionnerai qu'un rapport écrit sur la réunion tenue le 23 septembre à Kepandjen a été saisi. A cette réunion, présidée par le chef d'état-major de la brigade Rivai et à laquelle assistaient plusieurs officiers supérieurs républicains, furent discutés les préparatifs d'une action prévue pour le 1er janvier dans le territoire oriental de Java, action qui reçut l'indicatif "Wingate".

Une autre accusation lancée contre nous consiste à dire que nous aurions violé l'esprit de l'Accord du *Renville* en travaillant de concert pour la création de nouveaux Etats séparés et de régions autonomes avant de parvenir à un accord avec la République et que, ce faisant, nous aurions mis la République en présence d'un fait accompli, sapant ainsi sa confiance. Cette accusation a déjà été lancée plusieurs fois, et nous y avons répondu chaque fois devant le Conseil de sécurité. Aussi puis-je passer rapidement sur ce sujet.

Qu'il me soit permis, en premier lieu, de souligner que la réunion d'Etats en groupes distincts n'est nullement en contradiction avec l'Accord du *Renville*, en vertu duquel la République a accepté le régime fédéral. Cela est d'autant plus vrai que ces régions autonomes ont été constituées sur une base purement provisoire.

En second lieu, et cela n'est pas moins important, nous avons dû tenir compte du fait que, dans les régions contrôlées par les Pays-Bas, la population montre un désir croissant et salutaire pour une forme de gouvernement grâce à laquelle le contrôle de leurs propres affaires tomberait rapidement aux mains des Indonésiens. La création de régions autonomes était le meilleur moyen d'accéder de manière constructive à ce désir.

En troisième lieu, il est démontré que, depuis que la création de ces nouveaux Etats a éveillé la population à une vie politique nouvelle, des mouvements populaires sont nés dans toutes les régions contrôlées par les Pays-Bas, afin de réaliser partout ce nouveau progrès. Les Pays-Bas n'entendent pas empêcher ou étouffer ces aspirations lorsqu'elles ont leur origine dans le peuple même; les Pays-Bas estiment qu'il n'en ont pas le droit.

D'autre part, il ne faut pas oublier que le deuxième des principes du *Renville* [S/649, annexe XIII] déclare expressément: "Il est entendu qu'aucune des deux parties n'a le droit d'entraver la libre expression des mouvements populaires tendant à une organisation politique sur la base des principes de l'Accord de Linggadhati."

Je reviendrai plus tard sur le sujet de ces fédéralistes.

I shall now try to give the Security Council a short survey of the differences which kept the Netherlands and the Republic apart. As I explained at the outset, the dispute is not about the question of whether or not Indonesia will become independent. All parties agree that what used to be the Netherlands East Indies should become an independent State as soon as possible. There are deep-rooted divergences, however, when it comes to determining how that State will be organized.

To judge by the written agreements and official declarations, there appeared to be, at least in theory, no difference in opinion about the general structure of the future United States of Indonesia. One of the general principles upon which the parties had agreed—and we find this principle laid down in both the *Renville* and *Linggadjati* Agreements—is that there will be co-operation in the future between the sovereign United States of Indonesia and the Netherlands in a Netherlands-Indonesian union, which is to have its own organs, the details of which would be further worked out in the course of negotiations between the Netherlands and the new federation. The Republic had also accepted in principle that, during the period of transition, it would take part in an interim government for the whole of Indonesia which would be established as soon as possible.

However, as soon as an endeavour was made to put these general principles into effect in a hard and fast structure, it turned out that there was in reality no common ground for agreement possible, because the real aim of the Republic was not, as pledged in the *Linggadjati* and the *Renville* Agreements, to become one of the component parts of the Indonesian federation, but to incorporate the whole of Indonesia into the Republic. Whenever the Republic had to take steps to implement the general principles agreed upon, it always found reasons for backing out.

I might, in the first place, remind the Security Council that when, after long exertions, the *Linggadjati* Agreement was finally signed in March 1947, the Republic almost immediately proved unwilling to co-operate in putting into effect the contracts arrived at. We were first compelled to exert great effort to achieve a basis of negotiation concerning that implementation, and then the negotiations themselves were constantly hampered by the fact that the Republican delegates pretended to have insufficient authority for entering into any binding understanding. As a result of this, the Netherlands found itself obliged, after several months, to ask the Republic to pronounce itself clearly upon several points under negotiation.

At that particular moment, the then Republican Prime Minister, Soetan Sjahrir, seemed will-

Je vais essayer maintenant de donner au Conseil de sécurité un bref aperçu des différends qui opposent les Pays-Bas et la République. Comme je l'ai expliqué dès le début, il ne s'agit pas, en fait, de savoir si oui ou non l'Indonésie doit devenir indépendante. Toutes les parties s'accordent pour dire que ce qui constituait jadis les Indes orientales néerlandaises doit devenir un Etat indépendant aussitôt que possible. Mais des divergences d'opinions profondes se font jour lorsqu'il s'agit de déterminer comment cet Etat doit être organisé.

Si l'on en juge par les accords écrits et les déclarations officielles, il ne semble pas qu'il existât, théoriquement du moins, une différence d'opinions sur la structure générale des futurs Etats-Unis d'Indonésie. L'un des principes généraux sur lesquels les parties se sont mises d'accord — et ce principe est exprimé dans les Accords du *Renville* et de *Linggadjati* — c'est qu'il doit y avoir, dans l'avenir, coopération entre les Etats-Unis souverains d'Indonésie et les Pays-Bas dans une union néerland indo-indonésienne ayant ses institutions propres. Les modalités de cette coopération doivent être fixées par des négociations entre les Pays-Bas et la nouvelle fédération. La République avait également accepté, en principe, de faire partie, pendant la période de transition, d'un gouvernement provisoire pour l'ensemble de l'Indonésie, qui serait établi aussitôt que possible.

Cependant, dès que l'on a tenté de mettre en vigueur et d'incorporer ces principes généraux dans une constitution précise, il s'est révélé qu'il n'y avait, en réalité, aucun terrain d'entente possible, et cela parce que le but réel de la République n'est pas, comme il a été solennellement proclamé dans les Accords de *Linggadjati* et du *Renville*, de devenir l'une des parties qui constitueront la fédération indonésienne, mais au contraire d'incorporer l'Indonésie tout entière à la République. Chaque fois que la République a dû appliquer les principes généraux sur lesquels l'accord s'était fait, elle a toujours trouvé de bonnes raisons pour s'y dérober.

Je pourrais tout d'abord rappeler au Conseil que lorsque, après de longs efforts, l'Accord de *Linggadjati* fut finalement signé en mars 1947, la République se montra presque immédiatement peu disposée à coopérer à la mise en application des obligations contractuelles sur lesquelles l'accord s'était fait. Nous avons d'abord été contraints de faire de grands efforts pour trouver une base de négociations concernant cette mise en application, et, ensuite, le cours de ces négociations elles-mêmes a été constamment entravé par le fait que les délégués républicains prétendaient n'avoir pas de pouvoirs suffisants pour conclure aucun arrangement ayant force obligatoire. En conséquence, les Pays-Bas se sont trouvés, après plusieurs mois, dans l'obligation de demander à la République de définir nettement sa position sur plusieurs des points faisant l'objet des négociations.

A ce moment, le Premier Ministre républicain d'alors, Soetan Sjahrir, semblait disposé à faire

ing to make some concessions and delivered a conciliatory radio speech in Batavia in order to avoid a breach. This conciliatory attitude, however—as so often unfortunately has happened in negotiations with the Republic—was not backed in Jogjakarta and cost Mr. Sjahrir his governmental life. His Government was forced to resign and was replaced by a cabinet under Amir Sjarifuddin, who later, by the way, admitted he had been a member of the Communist Party since 1935.

For a short time at the beginning of Mr. Sjarifuddin's tenure of office, it seemed as though agreement would be reached. During the negotiations at Batavia, the new Prime Minister made some important concessions. But again, the next day, after returning to Jogjakarta, Mr. Sjarifuddin revoked everything he had promised in Batavia twenty-four hours earlier. The police action followed as a result in July 1947.

Many months later, in January 1948, a new agreement was signed on the *Renville* under the auspices of the Committee of Good Offices. But Prime Minister Sjarifuddin, who had signed the agreement, resigned and immediately started a violent campaign against the *Renville* principles. His successor, Mr. Mohammed Hatta, then had to carry out the task of negotiating the implementation of the *Renville* Agreement, constantly harassed by that campaign. The negotiations since then have proved ever more clearly that the Indonesian delegation was either not willing to co-operate toward a rapid solution of the questions still pending or not capable of doing so.

At this point I shall not go into the details of the latest phase of the negotiations, which took place during the months of September, October, November and December. As is apparent from the fourth interim report of the Committee of Good Offices [S/1085], the Netherlands put forward on 14 October elaborate proposals for an over-all settlement of the dispute with the Republic. The Netherlands declared itself prepared to resume negotiations on the basis of the United States delegation's draft proposals of 10 September, provided it was understood that no agreement could be concluded before satisfactory proof was obtained of the effectiveness of the Republican measures to stop infringement of the military terms of the truce and before measures were taken to implement the economic terms of that truce. However, the Netherlands was forced to note with regret that the number of infringements of the truce, instead of decreasing, continued to mount and reached a new peak in the third week of November, when 240 violations took place, and in the second week of December, when, as I have already said, 350 violations were reported.

certaines concessions et prononça à la radio de Batavia un discours conciliant afin d'éviter une rupture. Toutefois, cette attitude conciliante — comme, malheureusement, cela s'est si souvent produit au cours des négociations avec la République — ne reçut pas d'appui à Djokjakarta et coûta à M. Sjahrir la vie de son gouvernement, qui dut démissionner et fut remplacé par un cabinet dirigé par Amir Sjarifuddin. Ce dernier, soit dit en passant, a depuis reconnu qu'il est membre du parti communiste depuis 1935.

Pendant la brève période qui a suivi l'entrée en fonctions de M. Sjarifuddin, on put croire que l'accord se ferait. Pendant les négociations qui se sont déroulées à Batavia, le nouveau Premier Ministre fit certaines concessions importantes. Mais le lendemain, après son retour à Djokjakarta, M. Sjarifuddin revint sur ce qu'il avait promis à Batavia vingt-quatre heures plus tôt. C'est ce qui amena notre opération de police en juillet 1947.

Bien des mois après, en janvier 1948, un nouvel accord fut signé à bord du *Renville*, sous les auspices de la Commission des bons offices. Mais le Premier Ministre Sjarifuddin, qui avait signé l'accord, démissionna et lança immédiatement une violente campagne contre les principes du *Renville*. C'est en luttant contre cette campagne, qui le mettait constamment en échec, que son successeur, M. Mohammed Hatta, dut accomplir la tâche de négocier la mise en application de l'Accord du *Renville*. Les négociations qui se sont déroulées depuis ont prouvé de plus en plus nettement que la délégation indonésienne ne voulait pas apporter sa coopération à la recherche d'une prompt solution des questions encore en litige, ou était incapable de le faire.

Je ne veux pas maintenant exposer en détail la dernière phase des négociations, qui se déroula pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre. Comme le montre bien le quatrième rapport intérimaire de la Commission des bons offices [S/1085], les Pays-Bas ont avancé, le 14 octobre, des propositions précises pour un règlement complet du différend avec la République. Les Pays-Bas se sont déclarés prêts à reprendre les négociations sur la base des projets de proposition présentés le 10 septembre par la délégation des Etats-Unis, à condition qu'il soit bien entendu qu'aucun accord ne pourrait être conclu avant que ne soit suffisamment prouvée l'efficacité des mesures prises par la République pour mettre un terme aux violations des dispositions de la trêve concernant la situation militaire, et avant que des mesures ne soient prises pour appliquer les dispositions de la trêve concernant la vie économique. Toutefois, les Pays-Bas eurent le regret de constater que le nombre des violations de la trêve, au lieu de décroître, continua d'augmenter et atteignit son point culminant pendant la troisième semaine de novembre, au cours de laquelle eurent lieu 240 violations, et pendant la deuxième semaine de décembre, où, comme je l'ai déjà dit, 350 violations furent signalées.

During the attempts in October to reopen negotiations, no promises of effective measures to remedy this state of affairs were given and no counterproposals for a political settlement were received from the Republic. Such was the situation at the beginning of last November. Nevertheless, the Netherlands Government still did not want to give up all hope and decided to make yet another determined attempt to reach an agreement. In order to do so, the Netherlands Minister for Foreign Affairs flew to Indonesia and visited the Republican Government at the Republican capital in order to try to find out what the Republican attitude was on certain crucial questions. He received an *aide-mémoire* of the Republican Prime Minister, Mr. Hatta, dated 10 November, which seemed to open possibilities for negotiation. Mr. Stikker reported this fact to the Netherlands Government, which thereupon sent a strong delegation to Indonesia under the leadership of three Ministers of Cabinet rank. If proof had still been needed of the very sincere will of the Netherlands to reach an agreement, then it was provided by this immediate and hopeful reaction to what seemed to be a possibility of solving, at long last, the dispute with the Republic.

However, the delegation arrived in Indonesia only to find that the old, old story of the Republican attitude was to be reported all over again. Mr. Hatta informed the Netherlands delegation that certain important points of his *aide-mémoire* of 10 November could not be accepted by the Republic. Thus, once again the Republican representatives retracted their promises and this new hope for an agreement was frustrated. The points of the *aide-mémoire* which were declared unacceptable to the Republic were precisely those concerning recognition of Netherlands sovereignty during the interim period. Allow me to quote, in this connexion, the text of the first of the six additional principles of the *Renville* Agreement, to be found in appendix VIII of document S/649.

“Sovereignty throughout the Netherlands Indies is and shall remain with the Kingdom of the Netherlands until, after a stated interval, the Kingdom of the Netherlands transfers its sovereignty to the United States of Indonesia.”

What the Republican representatives proposed to the Netherlands delegation was that the Republic would accept in form only the principle of Netherlands sovereignty in the intermediate period, and that the Republic would receive assurances that this acceptance would have no consequences in practice: a recognition, therefore, of the Netherlands sovereignty *de jure* but not *de facto*. This proposal was rejected by the Netherlands delegation as being contrary to the *Renville* principles and constituting a retraction from the letter and spirit of Mr. Hatta's *aide-mémoire*. In the ensuing talks, moreover, it became perfectly clear that there was no real change of heart on the part of the Republic,

Au mois d'octobre, alors qu'on s'efforçait de reprendre les négociations, la République ne promit pas de prendre des mesures efficaces pour porter remède à cette situation et ne fit pas de contre-propositions relatives au règlement du différend. Telle était la situation au début du mois de novembre. Néanmoins, le Gouvernement des Pays-Bas se refusait toujours à désespérer, et il décida de tenter encore une fois avec énergie de parvenir à un accord. A cette fin, le Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas se rendit en Indonésie par avion et rendit visite au Gouvernement républicain dans la capitale républicaine pour essayer de découvrir quelle était l'attitude des Républicains sur certaines questions essentielles. Il reçut de M. Hatta, Premier Ministre républicain, un mémorandum en date du 10 novembre, qui semblait laisser la porte ouverte aux négociations. M. Stikker rendit compte au Gouvernement des Pays-Bas, qui envoya alors en Indonésie une importante délégation dirigée par trois personnes ayant rang de ministre. S'il fallait encore une preuve de la sincérité du désir des Pays-Bas de parvenir à un accord, elle a été faite par cette réaction immédiate et encourageante devant ce qui semblait une possibilité de résoudre enfin le différend avec la République.

Cependant, cette délégation s'aperçut à son arrivée que, pour ce qui est de l'attitude des Républicains, la même vieille histoire allait recommencer. M. Hatta informa la délégation des Pays-Bas que la République ne pourrait accepter certains des points importants qui figuraient dans son mémorandum du 10 novembre. Ainsi, une fois de plus, les représentants de la République sont revenus sur leur promesse, et ce nouvel espoir de parvenir à un accord s'est trouvé déçu. Les points du mémorandum que la République déclarait ne pouvoir accepter étaient précisément ceux qui concernaient la reconnaissance de la souveraineté des Pays-Bas pendant la période intermédiaire. Qu'il me soit permis de citer, à ce propos, le texte du premier des six principes complémentaires du *Renville*, qui figure à l'annexe VIII du document S/649 :

“Dans toutes les Indes néerlandaises, la souveraineté appartient et continuera d'appartenir au Royaume des Pays-Bas jusqu'au moment où, dans un délai déterminé, le Royaume des Pays-Bas transférera la souveraineté aux Etats-Unis d'Indonésie.”

Voici ce que les représentants de la République proposèrent à la délégation des Pays-Bas: la République n'accepterait que pour la forme le principe de la souveraineté des Pays-Bas pendant la période intermédiaire, et la République recevrait l'assurance que cette acceptation n'aurait pas de conséquence pratique; bref, une reconnaissance *de jure*, mais non pas *de facto*, de la souveraineté des Pays-Bas. La délégation des Pays-Bas rejeta cette proposition comme contraire aux principes du *Renville* et comme constituant une rétractation par rapport à la lettre et à l'esprit du mémorandum de M. Hatta. En outre, au cours des conversations qui suivirent, il est apparu de façon parfaitement claire

that no guarantees were given for ending the violations of the truce, and that as soon as it came to practical measures, the Republic was again trying to ensure in advance its complete control over the future United States of Indonesia.

One of the questions in which this became evident was that of the organization of the new armed forces in Indonesia in the interim period. In principle, it was agreed that in organizing these forces use would be made of the Federal troops recruited from all over Indonesia and of Netherlands troops. It was obviously necessary, in order to achieve as rapidly as possible a situation of real peace and order, that specific provisions should be made for the incorporation of parts of the Republican troops into the Federal armed forces, and for the speedy demobilization of all superfluous armed groups. Only in this way could a situation be prevented from occurring in which the effective authority over the whole of the population of Indonesia would be concentrated in the hands of a few Republican leaders. The Republican Government, however, thwarted the reaching of any agreement upon effective measures to achieve this end. Its proposal was that during the interim period the Netherlands would gradually withdraw its armies from the areas it now controls, whereas the Republican Army would, for the time being, be maintained, its fate to be settled at a later date. Moreover, this Republican Army would remain, in the interim period, under separate command.

The realization of these proposals by the Republic would have meant a continuation of the present situation of there being two opposing armies under separate command. This would obviously have prevented the return of quiet and peaceful conditions, would have given the Republican Army a position of increasing superiority, and would have endangered the whole future structure of the United States of Indonesia.

The non-Republican parts of Indonesia, which together contain two-thirds of the population, are entitled to assurance in this respect. They must have the assurance, on the one hand, that the terrorism of armed bands will at last come to an end, and, on the other, that they will not at a certain moment find themselves at the mercy of a minority with preponderant armed strength. In view of the unwillingness of the Republic to co-operate in taking measures which effectively would eliminate this threat, and in view of the numerous cases of terror and atrocity that were taking place daily, it would have been unwarranted for the Netherlands to withdraw the protection of its troops before such measures had been taken, thus leaving the field clear for the Republican Army to reign supreme.

These questions: that of the powers of the representatives of the Crown during the interim

que, du côté républicain, on n'avait pas changé de sentiment, qu'on ne donnait aucune garantie que les violations de la trêve cesseraient, et que, dès qu'il était question de mesures pratiques, la République essayait de nouveau de s'assurer d'avance le contrôle complet des futurs Etats-Unis d'Indonésie.

L'une des questions à propos desquelles cette tendance s'est manifestée est celle de l'organisation de nouvelles forces armées indonésiennes au cours de la période intermédiaire. En principe, il était convenu que, en organisant ces forces, on utiliserait les troupes fédérales recrutées sur tout le territoire de l'Indonésie, et les troupes des Pays-Bas. De toute évidence, il fallait, pour établir aussi rapidement que possible la paix et l'ordre véritables, prendre des mesures précises pour incorporer des éléments des troupes républicaines aux forces armées fédérales et pour démobiliser rapidement tous les groupes armés en surnombre. C'était le seul moyen d'empêcher que ne se crée une situation où l'autorité effective sur toute la population de l'Indonésie serait concentrée entre les mains de quelques chefs républicains. Toutefois, le Gouvernement républicain empêcha l'accord de se faire sur des mesures efficaces tendant à cette fin. Il proposa que, au cours de la période intermédiaire, les Pays-Bas retirent progressivement leur armée des zones qui sont à présent sous leur contrôle, tandis que l'armée républicaine serait maintenue pour le moment, la décision en ce qui la concerne étant renvoyée à une date ultérieure. En outre, cette armée républicaine conserverait, pendant la période intermédiaire, un commandement séparé.

Mais, en pratique, ces propositions avancées par la République auraient eu pour effet de prolonger la situation actuelle, où l'on a deux armées opposées sous commandement séparé. Ceci aurait, bien entendu, empêché le retour à la paix et au calme, aurait placé l'armée républicaine dans une position de supériorité croissante et aurait compromis toute la structure des futurs Etats-Unis d'Indonésie.

Les parties de l'Indonésie qui ne se trouvent pas sous le contrôle de la République et qui réunissent les deux tiers de la population, ont droit, à ce point de vue, à certaines garanties. Il faut leur garantir, d'une part, qu'il sera enfin mis un terme au terrorisme exercé par des bandes armées et, d'autre part, qu'elles ne se trouveront pas, à un moment donné, à la merci d'une minorité possédant la suprématie militaire. Etant donné que la République était peu disposée à coopérer à des mesures qui élimineraient réellement cette menace et étant donné que de nombreux exemples de terrorisme et d'atrocités se présentaient tous les jours, les Pays-Bas auraient été mal fondés à retirer leurs troupes protectrices avant que de telles mesures ne fussent prises, laissant ainsi le champ libre à l'armée républicaine qui aurait régné en maîtresse.

Les pouvoirs du représentant de la Couronne pendant la période intermédiaire, le comman-

period, that of a unified or divided command, that of the subsistence of a separate Republican Army, and that of the ever-increasing violations of the truce agreement, were the main issues on which the Ministerial delegation found that unbridgeable gaps existed. Yet, as I have said, these divergences were the result and the symptoms of a deeper rift caused by the fact that in reality the Republic wanted hegemony over all Indonesia.

In a letter dated 13 December, [S/1129], Prime Minister Hatta, at the instigation of Mr. Cochran, for whose unrelenting efforts my Government has the very greatest appreciation, reiterated his desire, which we have never doubted, to come to an agreement. But this letter, however conciliatory in tone, was merely, as the letter itself puts it, a rough and informal expression of his—that is, Mr. Hatta's—personal views which was in no way binding on the Republican Government. In addition, it did nothing to bridge the gap on three of the main points, that is to say, on the termination of the truce violations, the unified command of the armies, and the subsistence of the Republican Army. The Netherlands Government made it clear, in its reply of 16 December,² that for these reasons it could find no grounds for reconsidering its conclusion that further negotiations would be futile unless—and I stress unless—a document was received which covered these main points and which was binding upon the whole Republican Government. What we now requested was not a personal assurance from Mr. Hatta, but an assurance binding upon the whole Republican Government.

After this Netherlands reply had been despatched from The Hague, the Republican Government *communiqué* of 16 December was issued, again implicitly and basically rejecting the Netherlands proposals on these main points. In addition, information was received that Mr. Soekarno, with six of his Ministers, was on the point of leaving Indonesia for a visit to India, thereby excluding the possibility of future negotiations, and placing himself and his Government in such a position that a reply to our questions was impossible.

Although very little hope was left by these new facts which developed, as I have said, after the despatch of the Netherlands reply, still the Netherlands Government took no decision, waiting until the morning of 18 December, the time by which a reply had been requested. But no answer was received. In view of these experiences, the Netherlands Government was forced to the conclusion that the Republic either really did not wish an agreement or was powerless to achieve it. I realize that this is a serious accusation, but the hard facts over a long period of time show that repeatedly the Republic has ren-

dement unifié ou séparé des forces armées, le maintien d'une armée républicaine distincte et le nombre toujours croissant des violations de l'accord de trêve, telles sont les principales questions au sujet desquelles la délégation ministérielle s'aperçut qu'un fossé infranchissable séparait les parties. Cependant, comme je l'ai dit, ces divergences n'étaient que le résultat et le témoignage de l'existence d'un abîme plus profond encore, dû au fait que, en réalité, la République voulait dominer toute l'Indonésie.

Dans une lettre en date du 13 décembre [S/1129], le Premier Ministre Hatta, à la suggestion de M. Cochran, pour les efforts constants duquel mon Gouvernement à la plus haute estime, rappela son désir, que nous n'avions jamais mis en doute, de parvenir à un accord. Mais cette lettre, quelque conciliant qu'en fut le ton, n'était, comme le texte lui-même le dit, qu'un aperçu officieux de l'opinion personnelle de M. Hatta qui n'engage, en aucune façon, le Gouvernement républicain. En outre, elle ne contient rien qui pût contribuer à rapprocher les parties sur trois des questions principales, à savoir: la cessation des violations de la trêve, le commandement unifié des armées et le maintien de l'armée républicaine. Le Gouvernement des Pays-Bas précisa, dans sa lettre en date du 16 décembre² que, pour toutes ces raisons, il ne pouvait trouver de motifs pour revenir sur sa conclusion selon laquelle il était inutile de négocier davantage, à moins — et j'insiste sur ces mots — que ne lui parvienne un document traitant de ces questions principales et engageant le Gouvernement républicain tout entier. Ce que nous demandions était, non pas d'autres déclarations de M. Hatta, mais une déclaration qui liât le Gouvernement républicain tout entier.

Après que cette réponse des Pays-Bas eut été envoyée de La Haye, le communiqué du Gouvernement républicain du 16 décembre fut publié qui, de nouveau, rejetait en substance, de manière implicite, les propositions des Pays-Bas sur ces questions essentielles. De plus, on apprit que M. Soekarno, avec six de ses ministres, était sur le point de quitter l'Indonésie pour se rendre dans l'Inde, excluant ainsi la possibilité de négociations futures et se plaçant, avec son Gouvernement, dans l'impossibilité de répondre à nos questions.

Ces nouveaux faits qui se produisirent, comme je viens de le dire, après l'envoi de la réponse des Pays-Bas, laissaient peu de place à l'espoir; cependant, le Gouvernement des Pays-Bas ne prit aucune décision et attendit jusqu'au matin du 18 décembre, date pour laquelle nous avions demandé une réponse. Mais aucune ne nous parvint. Tout cela força le Gouvernement des Pays-Bas à conclure que la République, ou bien ne souhaitait pas l'accord, ou bien était impuissante à le réaliser. Je me rends parfaitement compte que je porte là une accusation grave, mais les faits seuls qui se sont produits au cours d'une

² Cf. S/1129, paragraphe 2, Netherlands delegation document No. 3894, dated 17 December 1948.

² Cf. S/1129, paragraphe 2, document No 3894 de la délégation néerlandaise, en date du 17 décembre 1948.

dered an agreement impossible by continuous anti-Dutch propaganda, by a systematic and ever-increasing use of violence, and by again and again retracting promises already made and re-treating from agreements already reached. This does not reflect upon the good will and sincerity with which honest men like Mr. Hatta, Mr. Leimena, Professor Soepomo, Mr. Darmasetiawan, and Mr. Djuana have been striving to reach an understanding with us. But the tragic fact is that at the crucial moment they were never able to make their policy prevail over that of the irresponsible elements in the Republic. They proved not only that the Republican Government was never certain of being supported and obeyed by the forces behind it, but also that the political life within the Republic was being seriously undermined by communism.

This leads me to the issue of communism in Indonesia, an issue about which there exists a great deal of misconception. The Netherlands does not contend, and never has contended, that the Republic is controlled by communism. What we do contend, and what we strongly maintain at the present date, is that the Republic has been relying for a good deal of its support on communist leaders, and is thereby strongly influenced by communism, with a constant danger—present in every Government which relies partly upon communist support—that that group will one day suddenly take over complete power. The Republican Government was itself one of the main causes of this state of affairs, because it has never squarely and openly taken a position against communist tactics. On the contrary, it has given ample opportunity to communism to establish itself as a powerful organization which, with its effectively organized machinery, has infiltrated into key positions in the Government, in the Army, and in the labour and youth movements.

Let me mention one event among many to prove this indulgence—to put it mildly—of the Republican Government toward communism. On 10 August 1948, the subsequently universally known Mr. Moeso, a communist agent from abroad, arrived in Indonesia and immediately started an active communist campaign out of which grew the abortive communist insurrection of September 1948 in the Republic. Even then, Mr. Hatta's Government did not openly pronounce itself against communism. On 16 September, Mr. Hatta made a political statement before the Working Committee of the Provisional Republican Parliament in which he expressly confirmed communist activity as a legal political movement. Furthermore, he said on that occasion that although he did not believe that the Republic should completely follow the Soviet lead, it could never be forgotten that the USSR

longue période suffisaient à prouver que la République a constamment rendu tout accord impossible par sa propagande continuelle contre les Pays-Bas, par son emploi systématique et toujours plus grand de la violence et par la violation répétée des promesses déjà faites et des accords déjà conclus. Ceci ne concerne en rien d'honnêtes gens comme M. Hatta, M. Leimena, le professeur Soepomo, M. Darmasetiawan et M. Djuana, qui se sont efforcés avec bonne volonté et sincérité d'arriver à un accord avec nous. Mais le fait tragique est que, au moment décisif, ils n'ont jamais pu faire prévaloir leur politique sur celle des éléments irresponsables de la République. Ils ont prouvé non seulement que le Gouvernement républicain n'était jamais certain d'être soutenu et obéi par les forces qui sont derrière lui, mais encore que la vie politique à l'intérieur de la République est menacée dans ses fondements mêmes par le communisme.

Cela m'amène à la question du communisme en Indonésie, question sur laquelle il existe beaucoup d'opinions erronées. Les Pays-Bas ne prétendent pas, et n'ont jamais prétendu, que la République soit sous contrôle communiste. Ce que nous prétendons, ce que nous affirmons encore avec force aujourd'hui, c'est que la République a compté, pour une grande part de l'appui qu'elle a reçu, sur des chefs communistes et que, en conséquence, elle subit fortement l'influence du communisme avec le danger constant — danger qui menace tous les gouvernements qui dépendent en partie de l'appui communiste — de voir ce groupe s'emparer soudain, un beau jour, de tous les leviers de commande. Le Gouvernement républicain est lui-même l'un des principaux responsables de cette situation, car il n'a jamais pris franchement et ouvertement position contre la tactique communiste. Au contraire, il a amplement donné au parti communiste l'occasion de s'établir comme un puissant mouvement qui, avec son organisation efficace, s'est emparé par infiltration de positions-clés dans le Gouvernement, l'armée, les mouvements ouvriers et les mouvements de jeunesse.

Qu'on me permette de signaler un événement, parmi tant d'autres, qui prouve cette indulgence — pour dire le moins — du Gouvernement républicain envers le communisme. Le 10 août 1948, le nommé Moeso, agent communiste venu de l'étranger et qui, depuis, s'est fait une célébrité universelle, arrivait en Indonésie et lançait immédiatement l'active campagne communiste qui donna naissance à l'insurrection communiste manquée de septembre 1948 dans la République. Même alors, le Gouvernement de M. Hatta ne s'est pas prononcé ouvertement contre le communisme. Le 16 septembre, M. Hatta fit, devant le Comité de travail du Parlement provisoire de la République, une déclaration politique dans laquelle il confirmait expressément que l'activité communiste constituait un mouvement politique légal. Il déclara en outre à cette occasion que, bien que, à son avis, la République ne dût pas

is the exponent of the cause of the liberation of colonial peoples.

Fortunately, the Hatta Government was finally able to put down the communist insurrection of Mr. Moeso, although communist groups of considerable size are keeping up guerrilla warfare in several regions of the Republic. As a result, many are now inclined to believe that the communist danger within the Republic has passed, and that the Government of Mr. Hatta can be relied upon as an ally against further extremist movements. This is an understandable but nonetheless dangerous misconception, for I must point out—and this is a matter of very serious concern to my Government—that the Republican Government, in order to reach this result, found it necessary to invoke the aid of a rival communist group under the leadership of Tan Malaka, who, just like Mr. Moeso, is a communist agitator with a long and very thorough training abroad, although his followers profess a more national communism less directly dependent on the Cominform.

In 1945, Tan Malaka took a very active part in the creation of the Republic, and was appointed successor to Mr. Soekarno and Mr. Hatta in a political testament signed by the latter two on 1 October 1945. A year later, Tan Malaka's role was temporarily finished because of an unsuccessful attempt to overthrow the Republican Government by force. For this act of treason, he was still in prison when the communist uprising of Moeso started to take shape, but immediately Tan Malaka was released from prison and organized a new Party which encompassed several smaller organizations with communist leanings.

It is pertinent to note that Tan Malaka's new Party comprises several of the same organizations which were part of the Moeso Communist Front. Thus, the so-called suppression of the communist uprising by the Republic involved in reality only a switch in the dependence of the Republican Government from one communist group to another and entailed the rise among Republican followers of a strong new Communist Party under the leadership of Tan Malaka; this Party, in its turn, threatened to become an independent power within the State. The city of Soerakarta, the second largest in Central Java, at a distance of about sixty kilometres from Jogjakarta, was practically in the power of the new Party. It has an important following in the Republican Army, in the labour movement and in the youth movement. Tan Malaka's Party holds a sizeable number of seats in the reorganized Republican Parliament. Although perhaps less vocal than before, the communist leaders could still continue their nefarious activi-

se mettre complètement à la remorque de l'Union soviétique, il était impossible d'oublier que l'URSS est le champion de la cause de la libération des peuples coloniaux.

Heureusement, le Gouvernement Hatta put enfin triompher de l'insurrection communiste de M. Moeso, bien que des groupes communistes importants mènent encore une guerre de partisans dans certaines régions de la République. En conséquence, nombreux sont ceux qui tendent à croire que le danger communiste dans la République est maintenant passé et que l'on peut compter sur l'alliance du Gouvernement de M. Hatta contre d'autres mouvements extrémistes. C'est là une erreur compréhensible, mais dangereuse, car je dois souligner — et c'est là une question qui préoccupe fort mon Gouvernement — que le Gouvernement républicain, afin d'atteindre ce résultat, a dû recourir à l'aide d'un groupe communiste rival dirigé par Tan Malaka, lequel, tout comme M. Moeso, est un agitateur communiste qui a reçu à l'étranger une formation prolongée et approfondie, bien que ses partisans professent un communisme plus empreint de nationalisme et dépendant moins directement du Cominform.

En 1945, Tan Malaka prit une part très active à la création de la République et fut désigné comme successeur de M. Soekarno et de M. Hatta dans un testament politique signé par ces deux derniers le 1er octobre 1945. Un an plus tard, le rôle politique de Tan Malaka s'est trouvé momentanément interrompu à la suite d'une tentative manquée pour renverser par la force le Gouvernement républicain. Tan Malaka était encore en prison pour cet acte de trahison lorsque le soulèvement communiste de Moeso commença à prendre forme; mais il fut aussitôt relâché et organisa un nouveau parti qui comprenait plusieurs mouvements moins importants à tendance communiste.

Il n'est pas hors de propos de noter que le nouveau parti de Tan Malaka comprend plusieurs des organisations qui faisaient partie du front communiste de Moeso. Ainsi, la prétendue victoire de la République sur le soulèvement communiste signifiait uniquement, en réalité, que le Gouvernement républicain avait cessé de dépendre d'un groupe communiste pour dépendre d'un autre; il amena le développement, parmi les partisans de la République, d'un nouveau et puissant parti communiste, sous la direction de Tan Malaka. Ce parti, à son tour, menaçait de devenir une force indépendante à l'intérieur de l'Etat. La ville de Soerakarta, qui est la seconde par importance de la partie centrale de Java et se trouve à environ soixante kilomètres de Djogjakarta, était pratiquement au pouvoir du nouveau parti. Celui-ci a de nombreux sympathisants dans l'armée républicaine, dans le mouvement ouvrier et dans le mouvement de jeunesse. Le parti de Tan Malaka dispose d'un nombre considérable de sièges au Parlement républicain réor-

ties. The facilities of the Republican Press and radio appeared to be always at their disposal.

The aims of the new Communist Party, called the *Partai Murba*, allow of no illusion. Like the former Communist Party, its purpose is to turn Indonesia into a communist State. It will, at any price, oppose every attempt to create in Indonesia a situation of democratic order and peace. Internationally, it is hostile towards the Western democracies. Altogether the key position which Tan Malaka and his Party have now acquired would in the long run have proved more dangerous to the Hatta Government than the open revolt of Moeso and his group.

The person of Tan Malaka is also proof of the close links which exist between his Party and the communist movements in China, Malaya and elsewhere in Asia. During the Second World War, the main scene of Tan Malaka's activities was Malaya, whence he escaped to China in 1942. There he worked in close collaboration with the well-known Chinese communist leader, Chou En-lai. The links between Chinese and Indonesian communists have always been strong, apart from their revolutionary activities directed against the Netherlands. Communist Indonesia systematically terrorizes non-communist organizations.

Allow me to quote from a publication of the Communist Party in Sumatra, which issued the following communication:

"All the Kuomintang rascals will soon be put in concentration camps . . . May we kindly inform all Kuomintang members that we are going to take action of revenge, as was taken by the Communist Party members in Malaya."

This brings me to the subject of the relations between the communists in Indonesia and the communists in Malaya. It is an established fact that a very close link exists between communist groups in Indonesia and those in Burma, Malaya and other countries of South East Asia. They are, moreover, all directed from the same centre. Let me mention one more example. We have in our possession a letter from the Commanding Officer of the so-called Banteng Division of the Republican Army in Buketinggi, Sumatra, dated 26 May 1948, from which I shall read the following paragraph:

"On the strength of the agreement concluded between the *Putjuk Pinpinan Tentara Nasional* in Indonesia . . ."—that is the high command of the National Indonesian Army—" . . . and the Indonesian communist leaders, I give my assent to your starting co-operation with the leaders of the Malayan Communist Association throughout

garisé. Bien qu'ils parlent peut-être moins haut que par le passé, les chefs communistes pouvaient toujours poursuivre leur activité criminelle. Les moyens de diffusion de la presse et de la radio républicaines semblaient toujours être à leur disposition.

On ne peut se faire d'illusions sur les buts que poursuit le nouveau parti communiste qui s'appelle *Partai Murba*. Tout comme l'ancien parti communiste, il veut faire de l'Indonésie un Etat communiste. A tout prix, il s'opposera à tous les efforts tendant à établir en Indonésie l'ordre démocratique et la paix. Sur le plan international, il est hostile aux démocraties occidentales. Bref, la position-clé que Tan Malaka et son parti se sont maintenant assurée se serait, à la longue, révélée plus dangereuse pour le Gouvernement Hatta que la révolte ouverte de Moeso et de son groupe.

La personnalité de Tan Malaka fournit aussi la preuve des liens étroits qui existent entre son parti et les mouvements communistes en Chine, en Malaisie et dans d'autres régions de l'Asie. Au cours de la deuxième guerre mondiale, le principal champ d'opérations de Tan Malaka était la Malaisie, d'où il s'enfuit en Chine en 1942. Là, il travailla en collaboration étroite avec le chef communiste chinois bien connu Chou En-lai. Les liens entre les communistes chinois et indonésiens ont toujours été très étroits, indépendamment de leur activité révolutionnaire contre les Pays-Bas. Les communistes indonésiens exercent, contre les organisations non communistes, un terrorisme systématique.

Qu'on me permette d'extraire la citation suivante d'une publication du parti communiste de Sumatra:

"Toutes ces canailles du Kuomintang seront bientôt expédiées dans des camps de concentration . . . Nous nous permettons d'informer respectueusement tous les membres du Kuomintang que nous allons nous venger, comme se sont vengés les membres du parti communiste de Malaisie."

Ceci m'amène à la question des relations entre les communistes d'Indonésie et les communistes de Malaisie. C'est un fait établi qu'il existe un lien très étroit entre les groupes communistes d'Indonésie et ceux de Birmanie, de Malaisie et d'autres pays du sud-est de l'Asie. En outre, ils reçoivent tous leurs directives du même centre. Qu'on me permette de citer encore un exemple. Nous avons en notre possession une lettre en date du 26 mai 1948, émanant du commandant en chef de la prétendue Division Banteng de l'armée républicaine à Buketinggi, Sumatra. J'en cite le paragraphe suivant:

"Etant donné l'accord conclu entre le *Putjuk Pinpinan Tentara Nasional* en Indonésie — c'est-à-dire le commandement de l'armée nationale indonésienne — et les chefs communistes indonésiens, je vous autorise à commencer à coopérer avec les chefs de l'association communiste malaise dans toute la Malaisie, car ce parti a une

Malaya because this Party has considerable influence in Malaya and at Singapore."

These examples could easily be multiplied, and I am prepared to do so if the Security Council wishes. But perhaps they will suffice to demonstrate the international implications of the communist drive in South East Asia.

In addition to the communist groups, the Republican Government constantly has to contend with a number of small irregular armed groups which have officially become part of the Republican Army, but which very often do not submit to its discipline. Many, if not most, of these groups are strongly opposed to any demobilization because it would oblige them to take up some form of work in civilian society for which they are not trained and which might well be less advantageous. These elements, together with the communists, apparently constituted a hampering factor in every attempt to reach a peaceful solution. The successive Republican Governments have not been able to overcome this influence.

All these facts, as I have said, have forced the Netherlands Government to the conclusion that it was impossible to reach a political agreement with the Republic. It is obvious that this situation could not be tolerated indefinitely and that, in the light of the unwillingness or inability of the Republic to restrain the irresponsible elements within its own ranks and territories, the Netherlands had to reconsider its attitude. In doing so, the Netherlands Government considered it its first duty to endow the non-Republican part of Indonesia with a political structure which would give the best guarantees for an increasing prosperity and an orderly, peaceful and democratic transition to complete independence. It was for that reason that, on 18 December last, it promulgated a decree providing for the institution of an All-Indonesian federal interim government, temporarily without the participation of the Republican area. This decree was the outcome of negotiations in September and October of this year with representatives of the so-called federal areas.

These Federalists adopted this name because, although equally in favour of a rapid independence for Indonesia, they differ with the leaders of the Republic in that they want the United States of Indonesia to be built on a clearly federal basis. They are spurred by the apprehension of the traditional tendency of the leading group in Central Java to exercise complete and dictatorial control over the ethnic groups in Java and over the many other islands in the Indonesian archipelago. This tendency has, as I emphasized before, found a re-embodiment in the Republic of Indonesia.

The choice in favour of a federal structure is based on the fact that the population of Indo-

influence considérable en Malaisie et à Singapour."

On pourrait aisément multiplier ces exemples et je suis prêt à le faire si le Conseil de sécurité le désire. Mais ils suffiront peut-être à montrer les incidences, sur le plan international, de la poussée communiste dans le sud-est de l'Asie.

Outre les groupes communistes, le Gouvernement républicain doit constamment lutter contre un certain nombre de petits groupes armés d'irréguliers qui, maintenant, font officiellement partie de l'armée républicaine, mais qui, très souvent, ne se soumettent pas à sa discipline. Un grand nombre de ces groupes, pour ne pas dire presque tous, sont violemment opposés à toute démobilisation, parce que cela les obligerait à trouver une occupation dans la société civile; et, ils n'y sont pas préparés et cela pourrait bien se révéler moins profitable. Jointes aux communistes, ces éléments ont apparemment freiné tous les efforts tendant vers une solution pacifique. Les Gouvernements républicains qui se sont succédé n'ont pu venir à bout de cette influence.

Tous ces faits, comme je l'ai dit, ont obligé le Gouvernement des Pays-Bas à conclure qu'il était impossible de parvenir à un accord politique avec la République. De toute évidence, il était impossible de tolérer cette situation indéfiniment, et, étant donné la mauvaise volonté ou l'incapacité de la République à contenir les éléments irresponsables qui se trouvaient sur son territoire et parmi ses partisans, les Pays-Bas se virent obligés de modifier leur attitude. Ce faisant, le Gouvernement des Pays-Bas a estimé que son premier devoir était de doter la plus grande partie de l'Indonésie, qui n'est pas soumise à la République, d'une structure politique qui assurerait au mieux une prospérité croissante et une transition vers l'indépendance complète qui s'effectuât dans l'ordre, dans la paix et dans des conditions vraiment démocratiques. C'est pour cette raison que, le 18 décembre dernier, le Gouvernement des Pays-Bas a promulgué un décret prévoyant l'institution d'un gouvernement fédéral provisoire pour toute l'Indonésie, auquel, pour le moment, la zone contrôlée par la République ne participerait pas. Ce décret fut le résultat des négociations menées en septembre et octobre derniers avec les représentants des zones dites fédérales.

Les fédéralistes ont adopté ce nom parce que, à la différence des chefs républicains, et bien qu'ils soient aussi partisans de l'indépendance de l'Indonésie dans un avenir très proche, ils veulent que les Etats-Unis d'Indonésie soient établis sur une base fédérale. Ils y sont poussés par leur crainte de la tendance traditionnelle du groupe dominant de la partie centrale de Java qui cherche toujours à exercer une autorité complète et dictatoriale sur les autres groupes ethniques de Java et sur toutes les autres îles de l'archipel indonésien. Cette tendance, comme je l'ai déjà signalé, se retrouve dans la République d'Indonésie.

Le choix d'une structure fédérale se fonde sur le fait que la population de l'Indonésie se com-

ness consists of about seventeen main ethnic and linguistic groups which, in their turn, contain a still greater number of sub-groups. The unity of Indonesia, which has gradually grown, is a product of common Netherlands sovereignty. But, in exercising its control, the Netherlands has always strongly taken into account the great racial, religious and political differences, and often even antagonisms, which exist between different parts of Indonesia. Common existence under the Netherlands Crown has created a sense of Indonesian nationality and the will toward an Indonesian State in circumstances under which it is impossible to create such a State without a large degree of regional autonomy if one is not to harm the very basis of life of the different groups in Indonesia.

To found the new State on a centralized concept would give a dominant position to one particular group which would, in itself, constitute a minority. This would endanger democratic co-operation on an equal basis between the different parts of Indonesia and would mean a political, cultural and economic set-back for large areas. Therefore, it is understandable and justifiable that the nationalist movement in many areas outside the Republic is strongly averse to the centralizing and unitarian tendencies in Republican policy because, although the Republic has in past agreements with the Netherlands undertaken to co-operate in the establishment of an Indonesian federation in which the Republic would take part on a basis of equality with other States of Indonesia, it has, both in its propaganda for domestic use and in its negotiations with the Netherlands, given ample proof of its real aim. That aim is a unitarian State which would be ruled from Central Java.

No doubt the Republic counts, among its intellectuals, many adherents of the federal idea. But it was typical of the complete absence of freedom of expression inside the Republic that their voices were heard only in the non-Republican parts of Indonesia. It is remarkable, for instance, that the Federalist leaders had never been able to voice their opinion when their territory was under Republican domination. The explanation is simple. It would have cost them their lives. This circumstance—that the Federalists have been able to come to the fore only in the Netherlands-controlled areas—has been used by the Republican propaganda to call them “puppets” and to cast a slur on the sincerity of their nationalism.

In this connexion, I should like to make one remark. It is the aim of many Governments represented on this Council, as it is of my Government, to support the moderate and constructive nationalist elements in Indonesia in order to prevent that nationalism from taking a revolu-

pose d'environ dix-sept groupes ethniques et linguistiques principaux, qui, à leur tour, comprennent un nombre encore plus élevé de sous-groupes. L'unité de l'Indonésie, qui s'est faite progressivement, est un résultat de la souveraineté des Pays-Bas sur tous ces groupes. Mais, en exerçant leur autorité, les Pays-Bas ont toujours tenu le plus grand compte des différences et, souvent, des antagonismes, d'ordre racial, religieux et politique qui séparent les diverses parties de l'Indonésie. La vie en commun sous la Couronne des Pays-Bas a fait naître un sens de la nationalité indonésienne et la volonté d'établir un Etat indonésien, alors que, dans les conditions actuelles, cela ne pourrait se faire sans un degré élevé d'autonomie régionale si l'on ne veut pas compromettre la base même de la vie des différents groupes qui existent en Indonésie.

Etablir le nouvel Etat sur le principe de la centralisation donnerait une position prédominante à un groupe particulier qui, pris en lui-même, constituerait une minorité. Cela compromettrait la coopération démocratique, sur un pied d'égalité, entre les différentes parties de l'Indonésie et causerait un recul, sur les plans politique, culturel et économique, pour de vastes régions du pays. Il est donc compréhensible et justifiable que, dans beaucoup de régions, en dehors de la République, le mouvement nationaliste soit vigoureusement opposé à la centralisation et aux tendances unitaires de la politique républicaine, parce que, bien que la République ait, dans le passé, par des accords conclus avec les Pays-Bas, promis de coopérer à l'établissement d'une fédération indonésienne où elle participerait sur un pied d'égalité avec les autres Etats d'Indonésie, elle a, à la fois dans sa propagande intérieure et au cours de ses négociations avec les Pays-Bas, donné d'abondantes preuves de ce qu'était son vrai but. Ce but est un Etat unifié, qui serait gouverné depuis la partie centrale de Java.

Sans aucun doute, la République compte, parmi ses intellectuels, de nombreux partisans du fédéralisme. Mais — et c'est là un trait caractéristique de l'absence complète de liberté d'expression qui règne dans la République — leurs voix n'ont été entendues que dans les parties non républicaines de l'Indonésie. Il est à remarquer, par exemple, que les dirigeants fédéralistes n'ont jamais pu exprimer leur opinion pendant que les territoires où ils se trouvaient étaient sous contrôle républicain. L'explication est simple: cela leur aurait coûté la vie. La propagande républicaine a profité de cette circonstance — le fait que les fédéralistes n'ont pu parler au grand jour que dans les zones sous contrôle néerlandais — pour les traiter de fantoches et pour jeter le discrédit sur la sincérité de leur nationalisme.

A ce propos, j'aimerais présenter une observation. C'est le but de beaucoup des Gouvernements représentés à ce Conseil, et celui de mon Gouvernement, de soutenir, en Indonésie, les éléments nationalistes modérés et constructifs, de façon à empêcher que ce nationalisme ne prenne

tionary and extremist course. I venture to say that there is no worse way of trying to achieve that aim than by believing this Republican propaganda slogan and by doubting the genuine nationalism of those moderate elements for the simple reason that they are following an evolutionary rather than a revolutionary course. Certainly there is no better way of strengthening the extremist sections. Yet this way is consciously, or unconsciously, followed by many of those who have the best intentions of supporting and co-operating constructively with Indonesian nationalism.

It has been said once or twice in the Security Council that the Republic of Indonesia was entitled to speak for 70 million Indonesians. This is a complete fallacy. The exact situation prevailing until the present time was that the Republic controlled parts of Java and Sumatra with about 23 million inhabitants, which is about 35 per cent of the total population of Indonesia, whereas the federal States and others controlled 45 million Indonesians—over 65 per cent of the total population. In order to give the members of the Security Council a clear idea of this division in Indonesia, as it existed between the Republican and Federal areas, I circulated for their convenience a map of the situation prevailing until recently [S/1136/Add.2].

The federal areas do not follow the totalitarian custom of the Republic in claiming that they speak for one hundred per cent of the inhabitants. On the other hand, they claim strongly that there are many in the Republican territory who would follow the Federalist cause if they could do so without risking their lives. It is impossible to say how many of the inhabitants of the Republic really agreed with Soekarno's policy because elections, for which the Republic clamoured so strongly in the Netherlands-controlled territory, have never been held within its own territory. The only thing we can say is that both in the Republic and in the federal States there was a certain section of public opinion which did not agree with the prevailing policy of its leaders. The difference is that in the federal areas the opposition was allowed to make its voice heard; in the Republic it was not.

The Federalist group is no less nationalist than the Republic. It waits with equal impatience for the moment when Indonesia will become free and independent. Their difference with the Republic is that they want the State to be based on a federal structure and that they believe that this independence can be achieved most rapidly and with least disturbance in co-operation with the Netherlands. The sincerity of their nationalism was best proved in July of this year when the Prime Ministers of the federal States united in conference at Bandung and drew up several resolutions expressing their wishes concerning the speedy creation and the structure of an independent United States of Indonesia. In several

un tour révolutionnaire et extrémiste. J'ose dire qu'il n'est pas de pire moyen d'essayer d'atteindre ce but que de croire ce slogan de la propagande républicaine et de mettre en doute la sincérité du nationalisme de ces éléments modérés, pour la simple raison qu'ils s'efforcent de réaliser une évolution plutôt qu'une révolution. Assurément, il n'est pas de meilleur moyen de renforcer les éléments extrémistes. Cependant, c'est ce que font, sciemment ou inconsciemment, ceux qui, avec les meilleures intentions du monde, veulent appuyer le nationalisme indonésien et coopérer avec lui de manière constructive.

Une ou deux fois, il a été dit, au Conseil de sécurité, que la République d'Indonésie avait le droit de parler au nom des 70 millions d'Indonésiens. C'est complètement faux. La situation exacte, telle qu'elle s'est présentée jusqu'à présent, est que la République avait sous son contrôle différentes régions de Java et de Sumatra, qui comprennent environ 23 millions d'habitants, soit approximativement 35 pour 100 de la population totale de l'Indonésie, alors que les Etats fédéraux et autres comprenaient 45 millions d'Indonésiens, soit plus de 65 pour 100 de la population totale. Afin de donner aux membres du Conseil une idée nette de cette division de l'Indonésie en zones républicaines et zones fédérales, j'ai fait distribuer une carte illustrant la situation qui régnait jusqu'à ces temps derniers [S/1136/Add.2].

Dans les régions fédérales, on ne suit pas la coutume, empreinte d'esprit totalitaire, de la République, qui prétend toujours parler au nom de la population tout entière. En revanche, les fédéralistes affirment avec force que, en territoire républicain, nombreux sont ceux qui se joindraient à eux s'ils pouvaient le faire sans risquer leur vie. Il est impossible de dire combien des habitants de la République approuvent vraiment la politique de Soekarno, car, alors que la République a réclamé avec tant d'insistance qu'il soit procédé à des élections dans les territoires sous contrôle néerlandais, elle n'en a tenu aucune sur son propre territoire. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, dans la République comme dans les Etats fédéraux, il y a une partie de l'opinion publique qui n'approuve pas la politique suivie par ses chefs. La différence est que, dans les zones fédérales, l'opposition peut se faire entendre; dans la République, non.

Les fédéralistes ne sont pas moins nationalistes que les républicains. Ils attendent avec autant d'impatience le moment où l'Indonésie deviendra libre et indépendante. Ils ne diffèrent des républicains qu'en ceci: ils veulent que l'Etat soit établi sur une base fédérale, et croient que c'est par la coopération avec les Pays-Bas que cette indépendance pourra se réaliser le plus vite et avec le moins de troubles. La meilleure preuve de la sincérité de leur nationalisme a été fournie en juillet dernier, lorsque les Premiers Ministres des Etats fédéraux se sont réunis en conférence à Bandoeng et ont adopté plusieurs résolutions exprimant leur vœu de voir se créer au plus tôt des Etats-Unis d'Indonésie indépendants. Sur

fundamental respects, these wishes ran counter to the conceptions of the authorities at Batavia. Nevertheless, the Netherlands Government, convinced that the wishes of the Federalist representatives should be met, invited a delegation to The Hague and, together with them, drew up an interim structure for the United States of Indonesia. Upon the insistence of the Federalists, it was promised that this structure, which provided for an all-Indonesian provisional federal government, would be put into effect before 1 January 1949 even if no agreement with the Republic could be reached before that date.

The Netherlands could not and would not disappoint the expectations of these nationalists who have put their faith in peaceful co-operation with it. It would be breaking that faith if the Federalists had been made victims of the fact that the Netherlands and the Republic had not been able to come to an agreement. For this reason, the Netherlands, after its supreme and final endeavour to reach an agreement with the Republic had failed, had to proceed as soon as possible to the last phase of preparation of an Indonesian State composed of autonomous parts. For this purpose, it has promulgated the decree authorizing the establishment of an Indonesian provisional government which will take over the functions which up to now have been exercised by Netherlands organs. This federal government will, at the same time, have the task of completing the structure of an Indonesian State capable of taking over complete sovereignty.

As I have already stated at the beginning of my remarks, places will be kept open for those areas over which the Republic has held sway up to the present time. This act has from certain sides been interpreted as a sign of unwillingness on the part of the Netherlands to come to an agreement with the Republic. I must strongly reject such an accusation. The record shows that we have for more than two years been striving to establish a federal State of which the Republic would be an important component part. Even now the possibility, which cannot be foregone, will be kept open of later participation of the Republican areas. The principles which we shall observe in establishing this provisional structure will be strictly in accordance with the Linggadjati and Renville Agreements.

I must emphasize again, however, that it would be extremely unfair to the two-thirds of the Indonesian population if we had denied them any longer the possibility of setting up a democratic structure. The federalist nationalist leaders were entitled to it on the basis of positive promises made to them. Besides, the immediate interests of the Indonesian people no longer allowed for any delay because they had to be protected against the ever increasing number of murders and kidnappings by irresponsible elements which threaten the stability of their society. The respon-

plusieurs questions essentielles, ces vœux étaient en opposition avec les conceptions des autorités de Batavia. Néanmoins, le Gouvernement des Pays-Bas, convaincu de la nécessité de satisfaire les vœux des représentants fédéralistes, invita une délégation à La Haye et, en collaboration avec celle-ci, établit une structure provisoire pour les Etats-Unis d'Indonésie. Sur les instances des fédéralistes, il fut entendu que cette structure, qui prévoyait l'établissement d'un gouvernement fédéral provisoire pour toute l'Indonésie, entrerait en vigueur avant le 1er janvier 1949, même si l'accord avec la République ne pouvait se faire avant cette date.

Les Pays-Bas ne pouvaient pas et ne voulaient pas décevoir les espoirs des nationalistes qui avaient toute confiance en une coopération pacifique avec eux. Les Pays-Bas auraient trompé cette confiance s'ils avaient permis que les fédéralistes soient les véritables victimes de leur propre désaccord avec la République. Pour cette raison, les Pays-Bas, lorsqu'ils eurent fait en vain une suprême et dernière tentative pour s'entendre avec la République, se devaient d'organiser, aussi rapidement que possible, un Etat indonésien composé d'éléments autonomes. C'est dans ce but qu'ils ont promulgué le décret autorisant la création d'un gouvernement indonésien provisoire qui exercera à l'avenir les fonctions dont les organes néerlandais s'acquittaient jusqu'ici. Ce gouvernement à forme fédérale, devra, en même temps, achever de mettre sur pied un Etat indonésien susceptible de recevoir des pouvoirs souverains.

Comme je l'ai déjà indiqué au début de mon intervention, des sièges seront mis à la disposition des représentants des régions sur lesquelles la République a exercé son autorité. Dans certains milieux, on a interprété cette démarche des Pays-Bas comme une preuve que ce pays ne désirait par arriver à un accord avec la République. Je dois m'élever avec force contre une telle accusation. L'historique des événements montre bien que, depuis plus de deux ans, nous nous efforçons de créer un Etat fédéral dont la République constituerait un élément important. A l'heure actuelle même, il est entendu que les territoires républicains conserveront la possibilité de participer ultérieurement au Gouvernement fédéral. Ce Gouvernement provisoire sera organisé par nous sur la base de principes qui soient strictement conformes aux Accords de Linggadjati et du Renville.

Je dois souligner une fois de plus que nous nous serions montrés extrêmement injustes à l'égard des deux tiers de la population indonésienne si nous leur avions refusé plus longtemps la possibilité de créer un gouvernement démocratique. Les chefs nationalistes fédéralistes avaient droit à une telle démarche de notre part, car ils avaient reçu de nous des promesses formelles à ce sujet. En outre, les intérêts immédiats des populations indonésiennes exigeaient une action rapide, car ces populations devaient être protégées contre un nombre sans cesse croissant

sibility for this protection can in the end be assumed with lasting effect only by a governmental organization which is under Indonesian leadership.

My country deeply regrets that the Republic has not seen fit to co-operate from the outset with this constructive effort. We can only hope that a rapid establishment of a provisional federal structure will prove the sincerity of our intention to render Indonesia independent, but independent under a constructive leadership and not under the hegemony of a government which itself would be at the mercy of the forces of violence.

The members of the Security Council will no doubt expect me to say something about the action which was initiated last Sunday by the Netherlands military forces in Republican territory. The Netherlands Government, having come to the conclusion that the Republic was unwilling or unable to take effective steps for the elimination of terrorism and violence, and that the Republic would not give up its aim of dominating the whole of the Indonesian archipelago, was faced with a tragic dilemma. Two courses of action were open to it.

The first was to give in to the Republic. This would, in our firm conviction, have meant the abandonment of the whole of Indonesia to domination by a dictatorial minority, to the same rule of violence, chaos and incompetence which, until just the other day, reigned in Jogjakarta, and to the increasing influence of communism whether under Tan Malaka or some other leader. It is unthinkable that any responsible Netherlands Government would be prepared to betray in this manner the sacred trust confided to it, and, at the same time, the confidence of millions of Indonesians who fear the overlordship of a minority and who expect to achieve their independence with the assistance and co-operation of the Netherlands.

The second alternative for the Netherlands Government was to give up future useless attempts at an understanding with the Republic and to proceed on its own authority without—and, as far as necessary, against—the Republic with those measures which are necessary to create the orderly conditions under which alone a democratic and prosperous new State can be established. These measures were, on the one hand, the preparation of an all-Indonesian interim government as agreed with the Federalists and, on the other hand, the purging of the Republican areas of the terrorist rule of its armies or armed bands.

In our opinion, there could be no choice but to follow the second alternative. The responsibility for law and order, for peaceful develop-

de meurtres et d'enlèvements commis par les éléments irresponsables qui menacent la stabilité de la société indonésienne. Or, seul un gouvernement dirigé par les Indonésiens eux-mêmes peut se charger, d'une manière vraiment satisfaisante, d'assurer une telle protection au peuple indonésien.

Mon pays regrette profondément que la République n'ait pas accepté de coopérer dès le début à notre œuvre constructive. Nous pouvons seulement espérer que la création rapide d'un gouvernement fédéral provisoire apportera la preuve que nous avons sincèrement l'intention d'accorder l'indépendance à l'Indonésie, mais que nous voulons lui assurer un gouvernement digne de ce nom et non l'abandonner à la tyrannie d'un gouvernement qui serait lui-même à la merci des forces de la violence.

Les membres du Conseil de sécurité désirent sans aucun doute que je dise quelques mots au sujet des mesures qui ont été prises dimanche dernier en territoire républicain par les forces militaires des Pays-Bas. Le Gouvernement des Pays-Bas, étant arrivé à la conclusion que la République ne voulait pas ou ne pouvait pas prendre de mesures efficaces en vue de mettre fin au terrorisme et à la violence, et qu'elle n'avait pas renoncé à son intention de dominer l'ensemble de l'archipel indonésien, s'est trouvé placé devant un dilemme tragique. Deux solutions s'offraient à lui.

Une première solution consistait à céder à la République. Mais ceci aurait signifié, nous en sommes fermement convaincus, que toute l'Indonésie se serait trouvée abandonnée à la dictature d'une minorité, soumise à un régime de violence, de désordre et d'incompétence tel que celui qui, tout récemment encore, régnait à Djokjakarta, et à l'influence grandissante du communisme, sous la direction de Tan Malaka ou de quelque autre chef. Un gouvernement néerlandais conscient de ses responsabilités ne pouvait absolument pas accepter de trahir de cette manière la mission sacrée qu'il avait reçue et la confiance de millions d'Indonésiens qui redoutent le joug d'une minorité et veulent acquérir l'indépendance avec l'aide et la coopération des Pays-Bas.

La deuxième solution qui s'offrait au Gouvernement néerlandais était la suivante: abandonner dans l'avenir tout effort inutile pour s'entendre avec la République et prendre de sa propre autorité — au besoin contre la République — toutes mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre, c'est-à-dire indispensables à la création d'une démocratie prospère. Il s'agissait donc, d'une part, de mettre sur pied, avec l'accord des fédéralistes, un gouvernement provisoire pour l'ensemble de l'Indonésie, d'autre part, de mettre fin au régime de terreur imposé en territoire républicain par les armées ou les bandes armées de la République.

A notre avis, notre Gouvernement ne pouvait que choisir la deuxième solution. En effet, conformément au premier des six principes complé-

ment according to the first of the six additional *Renville* principles [S/649, *appendix VIII*], still rests with us. The moment had come when the Netherlands could no longer tolerate the unchecked growth of disruptive and dangerous elements which were daily causing more and more suffering to the population of Indonesia and which created a state of unrest and insecurity which had become unbearable, but which we had hoped to remedy in co-operation with the Republic, if it showed its willingness to co-operate. When such co-operation proved impossible, we could no longer defer measures which were already overdue. This decision was arrived at unanimously by the Netherlands Cabinet on the morning of Saturday, 18 December.

There can be no doubt, as was proved by a vote in our Parliament only the day before yesterday, that the whole nation, with the exception of the Communist Party, stands unanimously and united behind this choice. It has taken us a long time to come to this conclusion because the Netherlands Government and the great majority of the people of our country have always hoped to be able to avoid this course of action. If this had not been the case, we would have acted long before. We have come to this decision with the greatest reluctance and only because, finally, everyone realized that no other way was open. Having once taken this hard decision, my nation is determined to carry it out no matter what the costs or the consequences.

I am aware that in the opinion of several Governments here represented we should have followed the other alternative and given in to the Republic in the hope that such a show of confidence would have strengthened the moderate elements in the Republic. Their aim is the same as ours: an independent Indonesia as an element of stability in South East Asia. But the method advocated is different. We are convinced—we know—that their method would prove to be a mistake, and if it had been followed, it would then have been too late to repair that mistake. All we ask is that the Security Council give us the opportunity of proving that our method will lead to the realization of the common purpose for which we are striving.

This brings me to the last subject I have to deal with: the question of the competence of the Security Council. I did not touch on this subject earlier because I wished to explain to the Council as fully as possible the motives of our action in the last few months. We have nothing to hide, but this should not be taken as a recognition on our part of the competence of the Security Council further to deal with this matter. Since negotiations with the Republic have definitely broken down, and the Committee of Good Offices unfortunately has not succeeded in its

mentaires du *Renville* [S/649, *annexe VIII*]. c'est nous qui avons toujours le devoir de maintenir l'ordre et le respect de la loi en Indonésie et d'assurer le développement pacifique du pays. Le moment était venu où les Pays-Bas ne pouvaient plus laisser se développer librement les éléments de trouble et de désordre qui imposaient à la population indonésienne des souffrances chaque jour plus grandes, qui créaient dans le pays une inquiétude et une agitation que l'on ne pouvait supporter plus longtemps; nous avons espéré pouvoir porter remède à cet état de chose en coopération avec la République si elle s'était montrée prête à seconder nos efforts. Lorsque nous avons eu la preuve qu'une telle coopération était impossible, nous n'avons pu différer encore des mesures qui s'imposaient depuis longtemps. La décision a été prise à l'unanimité par le Cabinet néerlandais le samedi 18 décembre.

Le vote qui a eu lieu avant-hier au Parlement néerlandais montre bien que toute la nation, à l'exception du parti communiste, approuve à l'unanimité le choix fait par notre Gouvernement. Il nous a fallu longtemps pour arriver à cette conclusion, car le Gouvernement néerlandais et la grande majorité du peuple de notre pays avaient toujours espéré pouvoir éviter de telles mesures. Si tel n'avait pas été le cas, nous aurions agi depuis longtemps. Nous avons pris cette décision avec la plus grande répugnance, et seulement parce que, à la fin, chacun de nous s'est rendu compte qu'il n'existait pas d'autre solution. Ayant fait ce choix difficile, mon pays est décidé à s'y tenir, quelles que soient les conséquences d'une telle décision.

Plusieurs Gouvernements représentés ici estiment, je le sais bien, que nous aurions dû choisir l'autre solution et céder à la République dans l'espoir qu'une telle marque de confiance renforcerait la position des éléments modérés de la République. Leur but est le même que le nôtre: créer une Indonésie indépendante qui représenterait un élément de stabilité dans le sud-est de l'Asie. Mais la méthode recommandée par eux est différente. Nous sommes convaincus que cette méthode se révélerait fautive à l'usage et que, si nous l'avions appliquée, nous aurons commis une faute qu'il eût été trop tard pour réparer. Nous demandons seulement que le Conseil de sécurité nous donne la possibilité de prouver que notre méthode nous permettra d'atteindre le but commun auquel nous nous efforçons tous d'arriver.

Cela m'amène au dernier point de mon intervention, c'est-à-dire à la compétence du Conseil de sécurité. Je n'ai pas soulevé la question plus tôt car je désirais expliquer au Conseil, aussi complètement que possible, les motifs de la politique suivie par nous au cours des derniers mois. Nous n'avons rien à cacher, mais ceci ne signifie pas que nous reconnaissons la compétence du Conseil de sécurité en la matière. Des négociations avec la République ayant échoué et la Commission des bons offices n'ayant malheureusement pas réussi dans sa tâche, quelle est la

task, what is the situation with which the Security Council is now confronted? In the opinion of the Netherlands Government, it is the following.

The Committee's good offices were accepted by the Netherlands in August 1947 in a spirit of accommodation and in the hope of reaching an agreement. We made it very clear on that occasion that we did so because we were motivated by a spirit of good will and were desirous of promoting a solution, but that we could not admit even by implication that the competence of the Security Council was valid in this matter. Notwithstanding the constant and admirable efforts of the Committee of Good Offices and the endless patience with which the Netherlands authorities have tried, for nearly three years, to reach an understanding and have endured breaches of the agreement already reached, the Committee's good offices have, to our regret, as I have already said, failed to produce a result. The Council now has to face the very serious question whether it can take any further action with regard to the Indonesian case. In our opinion, the answer to this question must undoubtedly be in the negative because the Council, according to the letter and spirit of the Charter, is not competent to deal with this matter.

When, on 31 July 1947 [171st meeting], the Council for the first time discussed the difficulties with the Republic of Indonesia, the Netherlands representative explicitly denied, on three grounds, the competence of the Council to deal with this matter. These grounds are as valid today as they were last year, and I should, therefore, briefly, like to repeat them.

In the first place, the Charter was designed to operate between sovereign States. For instance, Article 2, paragraph 1 says that "The Organization is based on the principle of the sovereign equality of all its Members." Now, it is beyond doubt that the Republic of Indonesia, whatever its present status may be, is not a sovereign State. This was expressly recognized by the Government of the Republic itself in the first of the six additional principles of the *Renville* Agreement which I quoted before.

In the second place, it follows from this very principle which was subscribed to by the Republic of Indonesia that this is a matter essentially within the domestic jurisdiction of the Netherlands. Article 2, paragraph 7 of the Charter reads:

"Nothing contained in the present Charter shall authorize the United Nations to intervene in matters which are essentially within the domestic jurisdiction of any State or shall require the Members to submit such matters to settlement under the present Charter; but this principle shall not prejudice the application of enforcement measures under Chapter VII."

This paragraph constitutes one of the cornerstones of the Charter. It is one of the guarantees that, without prejudice to the pledges made by

situation qui se présente actuellement au Conseil de sécurité? De l'avis du Gouvernement néerlandais, cette situation se présente de la manière suivante.

Les Pays-Bas ont accepté l'intervention de la Commission des bons offices, en août 1947, dans un esprit de conciliation et dans l'espoir qu'il serait possible d'arriver à un accord. Nous avons bien précisé, à ce moment-là que nous agissions ainsi dans un effort de bonne volonté et parce que nous étions poussés par le désir de faciliter le règlement du différend, mais que nous ne reconnaissons pas, même implicitement, la compétence du Conseil de sécurité. En dépit des efforts constants et admirables de la Commission des bons offices, en dépit de la patience infinie avec laquelle les autorités néerlandaises ont essayé, pendant près de trois ans, d'arriver à un accord et ont supporté les violations des accords déjà existants, la Commission des bons offices n'est pas arrivée, à notre grand regret, à obtenir un résultat positif. Le Conseil doit maintenant se poser une grave question, celle de savoir s'il peut prendre de nouvelles mesures au sujet de l'Indonésie. A notre avis, il convient de répondre par la négative à cette question car, si l'on se réfère à la lettre et à l'esprit de la Charte, le Conseil n'est pas compétent en la matière.

Lorsque le Conseil a discuté de la question pour la première fois, le 31 juillet 1947 [171ème séance], le représentant des Pays-Bas a déclaré très explicitement que le Conseil n'était pas compétent et cela pour trois raisons. Ces raisons sont toujours valables et je désirerais par conséquent les énumérer brièvement.

En premier lieu, la Charte ne s'applique qu'à des Etats souverains. Par exemple, le paragraphe premier de l'Article 2 déclare: "L'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses Membres." Or, il est évident que la République d'Indonésie, quel que soit son statut actuel, n'est pas un Etat souverain. Ceci, le Gouvernement de la République lui-même l'a expressément reconnu dans le premier des six principes complémentaires de l'Accord du *Renville*.

En deuxième lieu, le Gouvernement de la République ayant admis qu'il n'était pas un Etat souverain, il découle de ce fait même que l'affaire relève essentiellement de la compétence nationale des Pays-Bas. Or, le paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte stipule:

"Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte; toutefois ce principe ne porte en rien atteinte à l'application des mesures de coercition prévues au Chapitre VII."

Ce paragraphe constitue l'une des pierres angulaires de la Charte, l'un des textes où chaque Etat trouve l'assurance que, nonobstant les enga-

individual States in the interests of world co-operation, they still retain full authority within their own borders. Therefore every Member of the United Nations, whether large or small, is master in its own house within the limits of the Charter.

In its short history the United Nations has not always abstained from intervening in the domestic affairs of Member States. But I submit that this is an extremely dangerous tendency and that the sooner it is stopped, the better it will be, because there is no telling where it may lead us. Some of us have the most serious objections to the policies followed by other Members of the United Nations, objections in regard to social conditions prevailing in some countries or in regard to the lack of freedom of the individual in certain other States. These objections have been voiced in the General Assembly and in its Committees. But voicing an opinion on the situation in other States and taking a decision on it, are two very different matters. The first is a perfectly legitimate and often even praiseworthy occupation, whereas the latter is, as I have said, distinctly contrary to the Charter.

In the third place, under the Charter the Security Council can take action only when international peace and security are endangered. It is evident that the events in Indonesia, however regrettable they may seem, do not constitute a danger to the maintenance of international peace and security in the sense of Articles 33 and 34, let alone a threat to the peace or breach of the peace or act of aggression in the sense of Article 39 of the Charter. What happened in Indonesia was not a breach of international peace, but rather a breach of internal peace. Breaches of internal peace, whether they are labeled strikes, mutiny, revolution, rebellion, or whatever other name may be applied to a given situation, are and remain the exclusive responsibility of the Members of the United Nations on the territory of which those unfortunate occurrences take place. Repression of terrorism on the part of lawless elements, counteraction against over 1,100 violations of the truce, restoration of order and security in certain parts of Java and Sumatra, do not present a threat to international peace and security.

This fact also disposes of the final clause of Article 2, paragraph 7, which limits the protection of domestic jurisdiction by these words: "... but this principle shall not prejudice the application of enforcement measures under Chapter VII."

Since there exists no threat to the peace, breach of the peace or act of aggression, as required

gements qu'il a pris dans l'intérêt de la coopération internationale, il garde autorité pleine et entière à l'intérieur de ses frontières. Par conséquent, tout Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies, grand ou petit, reste maître chez lui sous réserve des restrictions prévues par la Charte.

Au cours de sa brève histoire, l'Organisation des Nations Unies ne s'est pas toujours abstenue d'intervenir dans les affaires intérieures des Etats Membres. Mais je soutiens que cette tendance est extrêmement dangereuse et que plus tôt on y coupera court, mieux cela vaudra, car nul ne sait où elle peut nous mener. Certains d'entre nous ont les critiques les plus graves à formuler contre la politique que suivent d'autres Membres de l'Organisation, critiques qui s'adressent à la situation sociale qui règne dans certains pays, ou bien aux restrictions imposées, dans certains autres, à la liberté de l'individu. Des critiques de ce genre se sont fait entendre à l'Assemblée générale et dans ses Commissions. Mais émettre une opinion sur ce qui se passe dans d'autres Etats et prendre une décision à ce sujet sont deux actes fort distincts. Le premier est parfaitement légitime et souvent même louable, tandis que le second est, je le répète, en nette contradiction avec la Charte.

En troisième lieu, aux termes de la Charte, le Conseil de sécurité ne peut intervenir que lorsque la paix et la sécurité internationales sont menacées. Or, il est évident que les événements d'Indonésie, si regrettables qu'ils puissent paraître, ne constituent pas un danger de nature à compromettre le maintien de la paix et de la sécurité internationales, au sens où l'entendent les Articles 33 et 34 de la Charte, et encore moins une menace contre la paix ou une rupture de la paix ou un acte d'agression, dont il est question à l'Article 39. Il s'est produit en Indonésie non une rupture de la paix internationale mais plutôt une rupture de la paix intérieure. Les ruptures de la paix intérieure, qu'on les qualifie de grèves, de révolte, de révolution, de rébellion ou de tout autre nom pouvant s'appliquer à une situation donnée, sont et demeurent sous la responsabilité exclusive des Membres de l'Organisation sur le territoire desquels ces événements malheureux se déroulent. La répression du terrorisme qu'exercent des éléments hors-loi, la riposte à plus de 1.100 violations de la trêve, le rétablissement de l'ordre et de la sécurité en certaines parties de Java et de Sumatra, ne constituent pas une menace contre la paix et la sécurité.

Voilà qui liquide en même temps la question que peut soulever le paragraphe 7 de l'Article 2, dont le dernier membre de phrase apporte la restriction suivante au principe de la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats: "... toutefois, ce principe ne porte en rien atteinte à l'application des mesures de coercition prévues au Chapitre VII."

En l'absence de toute menace contre la paix, rupture de la paix ou de tout acte d'agression,

for the application of Chapter VII, paragraph 7 of Article 2 applies in full force without the limitation contained in its final clause.

I fully understand the interest which countries like Australia, India, the Philippines and other adjacent territories take in the solution of the Indonesian question. But that does not entitle the Security Council to intervene in what was and still is an internal conflict within the limits of the Kingdom of the Netherlands. In support of this contention, I could cite many authorities on the Charter. I shall limit myself to one only, and to one whom I choose because he is a distinguished representative of one of the interested countries.

Referring to Article 2, paragraph 7 of the Charter, Mr. Hasluck, of Australia, in his book *Workshop of Security*, which appeared this year, states: "I am not convinced that a matter ceases to be a matter essentially within the domestic jurisdiction of a State simply because there is international concern about it."

The author then gives the following example: "The United States fiscal policy is a matter of the liveliest international concern at the moment, but it is still a matter of domestic jurisdiction."

The author then criticizes the Security Council for having dealt with the Indonesian question without deciding beforehand whether that question came within its jurisdiction.

On the ground of what I have said, I must conclude, with regard to the competence of the Security Council, that the Indonesian question is outside that competence, first, because the Charter deals only with relations between sovereign States; secondly, because this is a matter within the domestic jurisdiction of the Netherlands; and, thirdly, because the situation does not endanger international peace and security.

This view, propounded last year by the Netherlands representative, is still valid today. When the matter first came up in the Security Council [171st meeting], it was discussed at considerable length, and in the course of that debate it became quite clear that, although the Security Council adopted a resolution [S/454] on the Indonesian dispute, the question of its competence was in no way decided or prejudiced by this action. I hope I may be allowed to quote what was said by some representatives on the Security Council on 1 August 1947 about the competence of the Security Council in respect of the Indonesian question.

The representative of the United Kingdom said on 1 August 1947 [173rd meeting]: "It is quite clear to me that a number of representatives doubt whether the Security Council has competence."

conditions nécessaires à l'entrée en vigueur du Chapitre VII, le paragraphe 7 de l'Article 2 joue pleinement, sans qu'il soit tenu compte de la restriction contenue dans son dernier membre de phrase.

Je comprends parfaitement l'intérêt que portent à la question indonésienne des Etats comme l'Australie, l'Inde, les Philippines et d'autres pays de cette région. Mais cela n'autorise pas le Conseil de sécurité à intervenir dans ce qui est et demeure un conflit intérieur, limité au territoire du Royaume des Pays-Bas. A l'appui de cette thèse, je pourrais citer maints commentaires autorisés de la Charte; je me bornerai à en citer un seul, que je choisis parce que son auteur est un représentant distingué de l'un des pays intéressés, l'Australie.

Parlant du paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte, M. Hasluck déclare dans son livre *Workshop of Security*, paru cette année: "... Je ne crois pas qu'une question cesse d'être du ressort exclusif de la juridiction intérieure d'un Etat du seul fait que cette question présente un intérêt sur le plan international."

L'auteur donne alors l'exemple suivant: "La politique fiscale des Etats-Unis présente actuellement le plus haut intérêt sur le plan international; elle n'en demeure pas moins une question de juridiction intérieure."

L'auteur critique ensuite le Conseil de sécurité pour avoir traité de la question indonésienne sans avoir auparavant décidé si cette question relevait de sa juridiction.

Après ce que je viens de dire, il me faut conclure que la question indonésienne sort du cadre de la compétence du Conseil de sécurité, tout d'abord parce que la Charte ne traite que des relations entre Etats souverains, ensuite parce que la question relève de la juridiction intérieure des Pays-Bas, et enfin parce que la situation ne menace pas la paix et la sécurité internationales.

Cette position, déjà prise l'an dernier par le représentant des Pays-Bas, n'a aujourd'hui rien perdu de sa force. Lorsque cette question fut pour la première fois portée devant le Conseil de sécurité [171ème séance], elle donna lieu à une longue discussion au cours de laquelle il apparut nettement que, tout en adoptant une résolution [S/454] sur la question indonésienne, le Conseil de sécurité n'avait pas statué sur la question de sa compétence, laquelle ne se trouvait pas préjugée par l'adoption de cette résolution. Je pense que l'on me permettra de citer les paroles que prononcèrent certains représentants au Conseil de sécurité, le 1er août 1947, sur la question de la compétence du Conseil à traiter de la question indonésienne.

Le représentant du Royaume-Uni déclarait le 1er août 1947 [173ème séance]: "Il me paraît évident qu'un certain nombre de membres du Conseil éprouvent des doutes quant à la compétence du Conseil de sécurité."

The representative of the United States said on the same day [172nd meeting]: "The question of sovereignty, and the question of the competence of this Council to deal with the case, have been brought up by the representative of the Netherlands and, in our opinion, also merit the respectful attention of the Council. . . . My Government, after careful study of this case, might decide that the Netherlands Government's contention was entirely correct in law. I am taking no stand and making no comment on that point at the present time."

Later, the attitude of the United States was once more made clear. Its representative took the view that, although the Security Council was entitled to issue a cease-fire order, its competence as to the settlement of the dispute was doubtful. Thus, in the 193rd meeting of the Security Council, held on 22 August 1947, Mr. Johnson, the United States representative, again said:

"The view of the United States delegation is that there is legitimate room for doubt as to the Council's jurisdiction in so far as a settlement of the constitutional issues of the Indonesian question is concerned. My Government would not be prepared, under the existing circumstances, to support action by the Council based on the conclusion that it has such jurisdiction. . . . However, we also recognize that the very real doubts which several members of the Council have expressed regarding the Council's jurisdiction in the case before us, might very well be substantially resolved by an advisory opinion from the International Court of Justice."

The representative of Belgium made a statement at the 172nd meeting which I shall quote in French, if I may, because the original French text is the clearer on this point.

Mr. van Roijen read the following passage in French:

"In these circumstances, I think there is no practical interest in discussing now whether the Council is competent and, if it is, what further action should be taken on the draft resolution before us. The United Kingdom representative has suggested that the question be kept on the list of matters of which the Council is seized. Such a decision would leave the question of the Council's competence entirely open. In this connexion, I am afraid that even the United States amendment cannot be regarded as taking a positive view about the competence of the Council. This objection applies even more strongly to the amendment proposed by the USSR representative. As we have seen, certain members of the Council take exception to, and have very serious reservations on, such a course."

Mr. van Roijen then continued in English.

Later on that same day, the French representative said [173rd meeting]:

Le représentant des Etats-Unis déclarait le même jour [172ème séance]: "Le représentant des Pays-Bas a soulevé le problème de la souveraineté et celui de la compétence de ce Conseil en la matière; ces problèmes méritent, à mon avis, toute l'attention du Conseil Après avoir soigneusement étudié le problème, mon Gouvernement décidera peut-être que, du point de vue juridique, les affirmations du Gouvernement des Pays-Bas sont parfaitement motivées. Je ne prends pas position et je ne m'engage en rien pour l'instant à cet égard."

Par la suite, le représentant des Etats-Unis a précisé une fois de plus son attitude; tout en admettant que le Conseil eût le droit de lancer un ordre de cesser le feu, il a mis en doute la compétence du Conseil pour régler le différend. Ainsi, au cours de la 193ème séance du Conseil de sécurité, tenue le 22 août 1947, M. Johnson, représentant des Etats-Unis, déclarait encore:

"D'après la délégation des Etats-Unis, l'on peut ou l'on doit douter de l'habileté du Conseil à régler, dans la question indonésienne, le différend d'ordre constitutionnel. Mon Gouvernement ne serait pas disposé, dans les conditions actuelles, à soutenir une mesure du Conseil qui serait fondée sur la conclusion que le Conseil bénéficie d'une telle compétence Toutefois, nous admettons également que, pour mettre fin à l'incertitude très réelle exprimée par plusieurs membres du Conseil quant à l'habileté du Conseil à examiner le différend sur les faits de la cause, on pourrait fort bien solliciter, sur le fond, l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice."

Le représentant de la Belgique a prononcé, à la 172ème séance, les paroles suivantes, que je me permettrai de citer en français, parce que le texte original français est le plus clair sur ce point.

M. van Roijen lit en français le passage suivant:

"J'estime que, dans ces conditions, il est devenu sans intérêt pratique de rechercher, à l'heure actuelle, si le Conseil est compétent et, dans l'affirmative, quelle suite devrait être donnée au projet de résolution qui nous est soumis. La délégation du Royaume-Uni a suggéré de maintenir la question sur la liste des affaires dont le Conseil est saisi. Une décision dans ce sens réserverait entièrement la question de la compétence du Conseil. A cet égard, je crains que même l'amendement des Etats-Unis ne puisse être considéré comme une prise de position affirmative sur la compétence du Conseil. *A fortiori*, cette objection s'applique à la proposition d'amendement du représentant de l'URSS. Une telle prise de position, ainsi que nous avons pu le constater, suscite des objections et les plus sérieuses réserves de la part de plusieurs membres du Conseil."

M. van Roijen continue alors en anglais:

Plus tard, le même jour, le représentant de la France déclarait [173ème séance]:

Mr. van Roijen read the following passage in French:

"I do not quite see on what grounds the Security Council is competent to deal with the Indonesian question. . . .

"We cannot be competent to deal with this question unless there is a threat to the peace. The events taking place in Java and Sumatra might constitute such a threat either if—being considered to be of an internal nature—they were liable to give rise to international complications, on account of their repercussions on external affairs (I do not think that this is so; and, in any case, since no information to this effect has been provided, I cannot with my present knowledge consider that it is so) or if, upon an examination of the facts themselves, we were to consider them as acts of war between two distinct and sovereign States."

Mr. van Roijen then continued in English.

The representative of Brazil at that same meeting said:

"In calling upon the parties to cease hostilities, we should not, however, prejudge any question of substance or the rights and obligations of the State concerned."

The representative of China on 19 August 1947 said [187th meeting]:

"I hope that the issue of the competency of the Council will not be further debated here. If a decision has to be made on such a technical question, I prefer that we should seek an advisory opinion from the International Court of Justice."

In an amendment to the first draft resolution [S/454] on the Indonesian question, it was proposed [171st meeting] to insert the following express reservation: ". . . without in any way deciding the juridical question concerning the competence of the Security Council in this regard".

That clause failed of adoption because only five members voted for it, the other six abstaining. Nevertheless, that vote showed that at the time five of the members of the Council expressly wanted to reserve their position on the competence of the Council, whereas the six others did not want to express any opinion at all. What is conclusive in the whole matter, however, is that when the vote on the first resolution on Indonesia was being taken [173rd meeting], the President of the Council declared: "We are not saying that the Security Council is or is not competent to deal with the question."

The essence of this statement was repeated by the President at the 192nd meeting on 22 August 1947. The situation was in no way changed by the subsequent despatch of the Committee of Good Offices to Indonesia. With regard to that

M. van Roijen lit en français le passage suivant:

"Je ne vois pas clairement sur quel terrain le Conseil de sécurité est compétent pour s'occuper de l'affaire d'Indonésie . . .

"Pour que nous soyons compétents dans cette affaire, il faut qu'il y ait menace à la paix. Cette menace à la paix pourrait exister, étant donné les événements qui se déroulent dans les îles de Java et de Sumatra, soit si ces événements, étant considérés comme des événements d'ordre intérieur, étaient, par voie de répercussion d'ordre extérieur, susceptibles d'entraîner des complications internationales (ce qui, à mon avis, n'est pas le cas; et, de toute manière, aucun élément en ce sens ne nous ayant été fournis, je ne peux pas, dans l'état actuel de mon information, considérer qu'il en soit ainsi), soit si, en examinant les faits en eux-mêmes, nous pouvions les considérer comme représentant des actes de guerre entre deux Etats distincts et souverains."

M. van Roijen continue alors en anglais:

Le représentant du Brésil a déclaré, lors de la même séance:

"En demandant aux parties de cesser les hostilités, nous ne devrions, toutefois, préjuger ni les questions de fond, ni les droits et obligations des Etats intéressés."

Le représentant de la Chine a déclaré le 19 août 1947 [187ème séance]:

"J'espère que la question de la compétence du Conseil ne sera plus débattue ici. Si l'on doit prendre une décision au sujet de cette question d'ordre technique, je préférerais que nous demandions un avis consultatif à la Cour internationale de Justice."

Un amendement au premier projet de résolution [S/454] sur la question indonésienne proposait [171ème séance] l'addition d'une réserve expresse ainsi rédigée: ". . . sans préjuger en rien le fond juridique de la question de la compétence du Conseil de sécurité à cet égard."

Cette clause ne put être adoptée, car cinq membres seulement votèrent pour et les six autres s'abstinrent. Néanmoins, ce vote démontre qu'à ce moment, cinq membres du Conseil avaient la ferme volonté de réserver leur position quant à la compétence du Conseil, tandis que les six autres se refusaient à émettre une opinion, quelle qu'elle fût. Ce qui est significatif dans toute cette affaire, cependant, c'est que, lors du vote de la première résolution sur la question indonésienne [173ème séance], le Président du Conseil de sécurité a déclaré: "Nous ne disons pas que le Conseil de sécurité est, ou n'est pas, compétent pour s'occuper de cette question."

Le Président prononça des paroles de même teneur à la 192ème séance, le 22 août 1947. L'envoi en Indonésie de la Commission des bons offices n'avait en rien modifié la situation. A ce propos, je peux citer encore, à titre d'exemple,

subject, I may again quote as an example what was said by the United States representative at the 193rd meeting of the Council:

"We suggest that the Council itself should tender its good offices to the parties. Due to the nature of the offer of good offices such a solution would not raise any question whatsoever as to the Council's competence or jurisdiction in the matter. Since whatever services the Council might render to the parties would be upon the express request of the parties themselves, the question of the Council's jurisdiction would not arise at any stage in the exercise of such good offices."

I hope I shall be forgiven for tracing back the origin of the Council's dealings with the Indonesian question somewhat elaborately, but it seems to me of the utmost importance that the members of the Council should clearly realize that the competence of the Council in the Indonesian dispute was never recognized by the Netherlands and never decided by the Council itself.

We may all regret that the Charter of the United Nations has its limitations and that it is far from being a cure-all for the ills and evils of the world. The history of the past few years has taught us the lesson that there are many issues, even issues vital to the peace of the world, with regard to which the United Nations has not been able to take decisive action. I think of Greece, of Korea and of the Berlin question. I am the last to rejoice over these failings of the Council and these shortcomings of the Charter, but I believe that we cannot get anywhere by dodging the facts which are facing us. If in so many cases the Council has not been able to reach a decision concerning matters with which it was competent to deal, why should it now try to decide an issue the substance of which is outside its competence? Do the Members of the United Nations really believe that it will enhance the prestige of the Security Council, or that of the United Nations, if action is taken in a case which is outside its proper jurisdiction? I, for one, believe that the Council would be wise not to overstep the limits of its jurisdiction.

Finally, my Government stands by its opinion that the Security Council is, under the terms of the Charter, not competent to deal with the Indonesian question. If some members of the Council should hold a different opinion, my Government remains willing, as it was willing last year, to submit the question of the Council's competence to the International Court of Justice. We trust, however, that the Council, abiding by the Charter, will allow us to restore order in the territory for which we are still responsible so that the sovereign United States of Indonesia may be built upon an orderly and truly democratic basis.

I do not wish to conclude without saying one last word. I know that we are being criticized

les paroles du représentant des Etats-Unis à la 193ème séance du Conseil:

"Nous proposons que le Conseil lui-même offre ses bons offices aux parties. Pareille solution, en raison de sa nature même, ne soulèverait aucune espèce de question quant à la compétence ou à l'habileté du Conseil en la matière. Etant donné que tout service que le Conseil pourrait rendre aux parties le serait à la requête expresse des parties elles-mêmes, la question de la compétence du Conseil n'aura jamais lieu de se poser à aucun stade de l'exercice desdits bons offices."

J'espère que l'on m'excusera d'avoir retracé avec quelque minutie les positions prises au Conseil dès l'origine des débats sur la question indonésienne, mais il me semble extrêmement important que les membres du Conseil ne perdent pas de vue que les Pays-Bas n'ont jamais reconnu la compétence du Conseil dans le différend d'Indonésie et que le Conseil lui-même ne s'est jamais prononcé sur ce point.

Nous pouvons tous regretter que la Charte des Nations Unies ait une portée limitée et qu'elle soit loin d'être le remède à tous les maux du monde. L'histoire des quelques dernières années nous enseigne que sur un nombre considérable de questions, même d'importance capitale pour la paix du monde, l'Organisation des Nations Unies a été dans l'impossibilité d'intervenir de façon décisive. Je songe à la Grèce, à la Corée et à la question de Berlin. Je serais le dernier à me réjouir de ces échecs du Conseil et de ces insuffisances de la Charte, mais je suis persuadé que nous n'arriverons à rien si nous n'abordons pas de front les faits qui se présentent à nous. Si, tant de fois, le Conseil n'a pu parvenir à une décision sur des problèmes qui relevaient de sa compétence, pourquoi chercherait-il aujourd'hui à trancher une question sur le fond de laquelle il n'est pas compétent. Les Membres de l'Organisation des Nations Unies croient-ils vraiment que l'on rehaussera le prestige du Conseil de sécurité ou celui de l'Organisation en faisant intervenir le Conseil dans une affaire qui ne relève pas de sa juridiction? Pour ma part, je suis convaincu que le Conseil serait sage de ne pas dépasser les limites de sa compétence.

En définitive, mon Gouvernement maintient que le Conseil de sécurité n'est pas compétent, aux termes de la Charte, pour traiter de la question indonésienne. Si certains membres du Conseil sont d'un avis différent, mon Gouvernement reste disposé, comme il l'était l'an dernier, à soumettre la question de la compétence du Conseil à la Cour internationale de Justice. Nous comptons toutefois que le Conseil, respectueux en cela de la Charte, nous permettra de rétablir l'ordre sur le territoire dont nous sommes encore responsables, de sorte que les Etats-Unis souverains d'Indonésie puissent s'édifier dans l'ordre et la démocratie véritable.

Je ne veux pas conclure sans ajouter un dernier mot. Je sais que l'on critique notre attitude

for the action we have taken and that our motives are being doubted. I can only say that our acts will bear out our promises. Those promises are that we shall first restore real peace in Indonesia; that we shall then proceed as rapidly as possible to the establishment of an independent United States of Indonesia as an equal partner in a Netherlands-Indonesian union and as a Member in its own right of the United Nations; that we shall stand by the political principles we accepted in the Linggadjadi and *Renville* Agreements and shall carry them into effect; and that nothing shall deflect us from this course.

The meeting rose at 1.05 p.m.

THREE HUNDRED AND EIGHTY-NINTH MEETING

Held at the Palais de Chaillot, Paris, on Wednesday, 22 December 1948, at 3 p.m.

President: MR. F. VAN LANGENHOVE (Belgium).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

The agenda was that of the 388th meeting (S/Agenda 388).

4. Continuation of the discussion on the Indonesian question

At the invitation of the President, Colonel Hodgson, representative of Australia, Mr. Desai, representative of India, Mr. van Roijen, representative of the Netherlands, Mr. Ingles, representative of the Philippines, and Mr. Palar, representative of the Republic of Indonesia, took their places at the Security Council table.

MR. PALAR (Indonesia): The military action launched four days ago by the Netherlands against the Republic of Indonesia was only the final step in a carefully worked-out schedule of the Netherlands Government. Any perusal of the reports of the Committee of Good Offices, especially the latest ones, makes it abundantly clear that this policy of defiance of the United Nations, culminating in a second war in Indonesia, has been the intention of the Netherlands from the very start.

What is this policy which the Netherlands has so carefully planned and carried out? It is a deliberate continuation of its economic and political warfare—after the signing of the truce agreement with the Republic [S/649, appendix XI]—carried out in outright violation of

et que l'on a des soupçons sur nos intentions. Tout ce que je peux dire, c'est que nos actes répondront à nos engagements, c'est-à-dire que nous commencerons par établir une paix véritable en Indonésie; que nous nous attacherons ensuite à constituer dès que possible les Etats-Unis indépendants d'Indonésie, destinés à participer sur un pied d'égalité à une union néerlando-indonésienne et à entrer de plein droit à l'Organisation des Nations Unies; que nous respecterons les principes politiques que nous avons reconnus dans les Accords de Linggadjadi et du *Renville*, que nous les mettrons à exécution et que rien ne nous détournera de cette voie.

La séance est levée à 13 h. 05.

TROIS-CENT-QUATRE-VINGT-NEUVIEME SEANCE

Tenue au Palais de Chaillot, Paris, le mercredi 22 décembre 1948, à 15 heures.

PRÉSIDENT: M. F. VAN LANGENHOVE (Belgique).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

L'ordre du jour est celui de 388ème séance [S/Agenda 388].

4. Suite de la discussion sur la question indonésienne

Sur l'invitation du Président, le colonel Hodgson, représentant de l'Australie, M. Desai, représentant de l'Inde, M. van Roijen, représentant des Pays-Bas, M. Ingles, représentant des Philippines, M. Palar, représentant de la République d'Indonésie, prennent place à la table du Conseil.

M. PALAR (Indonésie) (traduit de l'anglais): L'action militaire déclenchée il y a quatre jours par les Pays-Bas contre la République d'Indonésie n'est autre chose que la dernière phase de la mise en œuvre d'un programme élaboré avec le plus grand soin par le Gouvernement des Pays-Bas. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les rapports de la Commission des bons offices, en particulier sur les plus récents, pour se convaincre que cette politique de défi à l'égard des Nations Unies, trouvant son point culminant dans une seconde guerre en Indonésie, entrait, dès le début, dans les desseins du Gouvernement des Pays-Bas.

Quelle est donc cette politique que les Pays-Bas ont préparée et mise à effet avec tant de soin? Il s'agit pour eux de poursuivre délibérément, après la signature de l'Accord de trêve avec la République [S/649, annexe XI], leur guerre économique et politique, en violation flagrante